

ledélit

Pas de siège pour les francophones à l'AEUM p.3

Les femmes peintres du siècle des Lumières p.13

McGill DAILY ledélit

DPS SPD

DAILY PUBLICATIONS SOCIETY
SOCIÉTÉ DES PUBLICATIONS DU DAILY

Publié par la société des publications du Daily,
une association étudiante de l'Université McGill

ENQUÊTE :
LES VOIX DE L'OPPOSITION
AU CENTRE DE DÉTENTION
DE MIGRANT·E·S À LAVAL
PP. 8-10



Mois de l'Histoire Queer à McGill, une histoire de mémoire

GRÉGOIRE COLLET

Le mois d'octobre à McGill est dédié à la célébration de l'histoire queer. Meryem Benslimane, conseillère d'éducation en Équité a choisi d'articuler ce mois autour d'événements prenant la forme d'ateliers, de rencontres et de conférences ; le but est de souligner les réalisations passées et actuelles des communautés 2SLGBTQIA+ dans l'Université, à Montréal et au Canada. McGill est la seule université canadienne à célébrer ce mois, la seule donc à signifier clairement l'importance d'une telle histoire, et de sa mémoire. Si l'effort est encore particulier à notre Université, le mois semble tout de même se noyer dans les multiples événements qui ont lieu à McGill. Quelques semaines après le mois des Fiertés, la résonance de ce Mois apparaît insuffisante, sa pertinence étant peut-être peu comprise. Explorons alors l'importance de telles célébrations.

Les universités, car motrices de la recherche en histoire et en sciences sociales, sont des actrices majeures dans la conception et le filtrage des faits historiques. Les chercheur·se·s et les structures académiques auxquelles iels appartiennent forgent donc l'histoire que l'on connaît des communautés queers. Si les personnes en dehors des carcans hétéronormés ont été continuellement opprimées à travers les siècles, il n'est tristement pas surprenant que l'histoire qu'on leur accorde soit déformée, si ce n'est effacée pour être conforme à la rhétorique dominante emprise de ces normes oppressives. Jusqu'à très récemment, le travail historique fait des communautés queers était complètement ignoré dans les sphères académiques. Cependant, ces vécus sont loin d'atteindre le récit historique dominant. Si l'histoire n'est pas contée, elle est invisibilisée. Si elle est altérée, le devoir de mémoire se retrouve sclérosé.

Alors, célébrer le Mois de l'Histoire Queer s'inscrit dans un effort de reconnaître que le récit dominant privilégie certaines histoires et en marginalise d'autres. Cette hiérarchie balaie disproportionnellement certains vécus, plus particulièrement quand ils se voient mêlés à l'histoire coloniale.

Cela se remarque notamment à travers l'effacement des personnes bispirituelles de l'idée faite de la queerness contemporaine au Canada. De plus, lorsque l'histoire des communautés 2SLGBTQIA+ est racontée, les voix prenant le podium sont souvent masculines, cisgenres et blanches. Ce qu'on nous raconte de l'histoire queer, ce qui est écrit de cette histoire, est l'histoire des plus privilégié·e·s de ces communautés ; l'impression qu'iels étaient seul·e·s à porter les luttes liées aux questions de genre et de sexualité est aussi fausse que répandue.

L'histoire à laquelle l'on a accès — par son rapport intrinsèque à la mémoire — sculpte nos rapports aux institutions. *Qui est passé avant moi? Qui a permis ma présence ici?* Le lieu universitaire peut être la continuation du placard, le renforcement de l'intériorisation d'oppressions, un lieu de violence homophobe, transphobe, biphobe, lgbtphobe. L'impression d'être inclus·e dans l'Université se voit souvent rattrapée par un sentiment d'être rajouté·e, soudainement considéré·e, exceptionnellement écouté·e. Pourtant, on voit bien qu'*ici* tout prend vie dans une hétéronormativité tellement submergeante qu'elle en devient indissociable de l'expérience de l'Université.

Le discours public actuel — du moins celui que l'on médiatise — donne l'impression que la société tolère les communautés 2SLGBTQIA+. Comment réellement se satisfaire de cet élargissement des définitions du genre et de la sexualité, si le passé qui les compose n'est pas reconnu ni travaillé pour être le plus juste et représentatif? Si l'on ne parle pas de nous au passé, des gens qui nous ont ressemblé, comment parler de soi au présent? Se saisir de son histoire, faire son devoir de mémoire pour certain·e·s devient un privilège, accessible qu'au travers d'un certain niveau d'éducation. Se saisir de son histoire, c'est pourtant voir son reflet dans un monde qui s'acharne à nous dire qu'on ne lui ressemble pas. Se saisir de son histoire, c'est pousser un peu plus la porte entrouverte par celles·ceux qui sont venu·e·s avant nous. Le Mois de l'Histoire Queer à McGill continue, ou entame, un travail vital à un réel épanouissement de tous·tes celles et ceux qui composent les communautés 2SLGBTQIA+. ☺

RÉDACTION

380 Rue Sherbrooke Ouest, bureau 724
Montréal (Québec) H3A 1B5
Téléphone : +1 514 398-6790

Rédacteur en chef

rec@delitfrancais.com
Grégoire Collet

Actualités

actualites@delitfrancais.com
Violette Drouin
Augustin Décarie
Rafael Miró

Culture

artsculture@delitfrancais.com
Méline Nantel
Audrey Bourdon

Société

societe@delitfrancais.com
Opinion - Béatrice Malleret
Enquêtes - Juliette de Lamberterie

Philosophie

philosophie@delitfrancais.com
Simon Tardif

Coordonnateur de la production

production@delitfrancais.com
Niels Ulrich

Coordonnatrices visuel

visuel@delitfrancais.com
Evangéline Durand-Allizé
Katarina Mladenovicova

Multimédias

multimedias@delitfrancais.com
Vacant

Coordonnatrices de la correction

correction@delitfrancais.com
Margaux Alfare
Florence Lavoie

Webmestre

web@delitfrancais.com
Mathieu Ménard

Coordonnateurs réseaux sociaux

reso@delitfrancais.com
Hadrien Brachet
Jérémy-Clément Pallud

Contributeurs

Gali Bonin, Athénaïs Cornette, Isabel Corona,
David D'Astous, Mahaut Engérant, Léonard Fiehl,
Alexandre Jutras, Alice Pessoa De Barros, Flavie
Sauvageau, Olivier Turcotte.

Couverture

Evangéline Durand-Allizé
Katarina Mladenovicova

BUREAU PUBLICITAIRE

3480 rue McTavish, bureau B•26
Montréal (Québec) H3A 0E7
Téléphone : +1 514 398-6790
ads@dailypublications.org

Publicité et direction générale

Boris Shedov

Représentante en ventes

Letty Matteeo

Photocomposition

Mathieu Ménard

The McGill Daily

coordinating@mcgilldaily.com
Eloïse Albaret

Conseil d'administration de la SPD

Johnathon Cruickshank, Éloïse Albaret, Grégoire Collet, Nelly
Wat et Sébastien Oudin-Filipecki (chair)

Les opinions exprimées dans les pages du Délit sont celles de leurs auteur·e·s et ne reflètent pas les politiques ou les positions officielles de l'Université McGill. Le Délit n'est pas affilié à l'Université McGill.

L'usage du masculin dans les pages du Délit vise à alléger le texte et ne se veut nullement discriminatoire.

Les opinions de nos contributeurs ne reflètent pas nécessairement celles de l'équipe de la rédaction.

Le Délit (ISSN 1192-4609) est publié la plupart des mardis par la Société des publications du Daily (SPD). Il encourage la reproduction de ses articles originaux à condition d'en mentionner la source (sauf dans le cas d'articles et d'illustrations dont les droits ont été auparavant réservés). L'équipe du Délit n'endosse pas nécessairement les produits dont la publicité paraît dans le journal. Imprimé sur du papier recyclé format tabloïde par Imprimeries Transcontinental Transmag, Anjou (Québec).

Plus de samosas à McGill

La ville de Montréal épingle des clubs étudiants pour insalubrité

RAFAEL MIRÓ
Le Délit

L'AEUM a décidé jeudi dernier d'empêcher tous les clubs qu'elle chapeaute de vendre des samosas jusqu'à nouvel ordre, en raison d'une plainte reçue ce mercredi par un club de l'Université.

D'après un témoin direct, les membres d'un club de la Faculté de génie ont été accostés par deux inspecteurs alimentaires alors qu'ils procédaient à une vente caritative dans l'édifice Burnside. Ces deux personnes ont demandé à ce que la vente cesse immédiatement et ont demandé à entrer en contact avec l'autorité qui chapeautait la vente de nourriture à l'Université : ce sont deux employés de l'AEUM qui ont pris en charge la situation au téléphone.

Les inspecteurs reprochaient aux samosas de ne pas être entreposés à la bonne température. En effet, le règlement de la ville de Montréal stipule que tout aliment préparé contenant des ingrédients périssables doit être servi à une température supérieure à 60 degrés Celsius, ou alors réfrigéré en dessous de 4 degrés Celsius. Les inspecteurs auraient aussi reproché au club de vendre les samosas dans une boîte de carton. Rappelons que la majorité des clubs se fournissent en samosas auprès de restaurants montréalais, tels que Pushap et Sana, qui leur vendent en grande quantité dans des boîtes en carton.

Lorsque l'incident a été abordé lors du conseil législatif, un sourire a débordé des lèvres de la plupart des conseillers. C'est toutefois avec un rire un peu nerveux que le président de l'AEUM, Bryan Buraga,

a dévoilé que l'amende, prise en charge par l'association, pourrait aller de 150 \$ à 54 000 \$.

Répondant aux questions de l'assemblée, le président a affirmé que l'association étudiante avait demandé à tous les clubs qu'elle chapeautait d'interrompre, pour le moment, la vente de samosas.

La représentante des clubs étudiants au conseil, Victoria Flaherty, a souligné que cet enjeu rendrait précaire la situation financière des nombreux clubs qui utilisent actuellement cette activité pour récolter de l'argent. Questionné par un conseiller, le président Bryan Buraga a été incapable de dire si l'AEUM était au courant des réglementations sanitaires. Le conseil législatif s'est d'ailleurs réuni en session confidentielle, après le conseil



MAHAUT ENGÉRANT

législatif normal, afin de discuter de détails qui ne pourraient pas être rendus publics, d'après

le président, pour ne pas interférer avec le processus judiciaire en cours. ☹

Pas de siège pour les francophones

Un comité présente à l'AEUM ses propositions pour réformer le conseil législatif.

RAFAEL MIRÓ
Éditeur Actualités

Le *Comprehensive Governance Review Committee* (CGRC) avait été créé en 2018 pour remettre en question la représentation des divers groupes étudiants auprès de l'Association des Étudiants de l'Université McGill (AEUM). C'est jeudi dernier, lors du conseil législatif, qu'a été remis aux conseillers le premier rapport du CGRC. Si le CGRC proposait un très grand nombre de mesures dans son rapport, c'est surtout sa proposition de changer la composition du conseil législatif qui a fait débat. Le comité propose en effet de porter de 35 à 30 les membres du conseil, en retirant les sièges des entités étudiantes qu'il estime être doublement représentées.

Ainsi, si les recommandations du CGRC venaient à être adoptées, les étudiants et les étudiantes de la Faculté des arts et des sciences perdraient leur représentant, le comité estimant qu'ils seraient déjà suffisamment représentés par les sept conseillers et conseillères représentant la Faculté des arts et la Faculté des sciences. Cette décision a été critiquée par l'actuel représentant des arts et des sciences, Kevin Franceschini, qui a rappelé que les étudiants en arts et sciences n'avaient pas le droit de participer à plusieurs événements de l'AUS et qu'ils ne pouvaient pas voter pour les représentants de la Faculté des arts ou de la Faculté des sciences.

Selon la même logique, le comité a également décidé de retirer aux étudiants de l'École d'environnement

et aux étudiants en résidence leurs représentants, affirmant que ces étudiants étaient déjà adéquatement représentés, respectivement par les représentants de la Faculté des sciences et par le représentant du Conseil de la première année (*First Year Council*). Les membres du comité ont aussi suggéré de supprimer les deux sièges des représentants du caucus sénatorial de l'association chargés de faire le relais entre le sénat de McGill et l'association étudiante. Selon le CGRC, ce rôle serait inutile, puisque deux membres de l'exécutif de l'AEUM, soit le président et la vice-présidente aux Affaires universitaires, assistent de toute façon aux réunions du Sénat pour le compte de l'AEUM.

En plus de protester contre le choix des sièges supprimés, de nombreux conseillers ont remis en question la volonté de réduire le nombre de participants au conseil législatif : certains ont relevé que l'un des rôles de cette institution était de contrebalancer le pouvoir des membres de l'exécutif de l'AEUM, et que de réduire la taille du conseil augmenterait la proportion des positions du conseil législatif occupées par l'exécutif.

Aucun siège pour les francophones

Le CGRC a en outre suggéré d'inclure trois nouveaux

membres sans droit de vote au conseil. Ainsi, afin d'augmenter la coopération entre l'AEUM (Association étudiante du Campus Macdonald) et l'AEUM, cette première pourrait désormais disposer d'un siège au conseil. L'un des commissaires à l'équité bénéficierait également d'un siège à l'AEUM pour faire entendre les demandes de son comité. Enfin, la commission des Affaires autochtones aurait le droit de nommer un représentant afin de faire entendre la voix de cette communauté au conseil. D'après Husayn Jamal, qui présentait le rapport au conseil législatif, le choix d'accorder un siège à la communauté autochtone aurait été fait à la lumière du fait que celle-ci constituerait une minorité historiquement sous-représentée dans les institutions de McGill, y compris dans son association étudiante.

Dès le début de la période de questions, des conseillers se sont demandé pourquoi les francophones n'auraient pas droit, eux aussi, à leurs sièges. Questionné par *Le Délit* sur son choix de ne pas accorder un siège à la communauté francophone, Husayn Jamal a répondu que les francophones, à la différence des autochtones, n'avaient pas de difficulté à participer ou à être représentés à l'AEUM.

Le conseiller Bruno Marcoux, représentant de la Faculté de génie et lui-même francophone, a témoigné qu'il considérait qu'accorder un siège à une minorité particulière revenait à nier le besoin de représentativité des autres minorités. Considérant la présence d'un grand nombre de minorités sur le campus et la volonté du CGRC de réduire la taille du conseil, il a appelé à ne créer aucun siège pour une minorité particulière, afin de ne pas être discriminatoire envers les autres.

Selon l'Université McGill, pas moins de 25% des étudiants du campus principal et 60% des étudiants du campus Macdonald ont pour langue maternelle le français. Bien que l'AEUM soit officiellement une institution bilingue, très peu de ses activités se déroulent en français et ses communications sont régulièrement critiquées à cause de problèmes de traduction. Le français n'est d'ailleurs que rarement au conseil législatif, où la plupart des conseillers ne le comprennent pas. Interrogé par *Le Délit*, le vice-président aux Affaires externes Adam Gwiazda-Amsel, qui a sous sa responsabilité le Bureau des Affaires francophones de l'AEUM, s'est dit en désaccord avec la recommandation du CGRC de ne pas inclure un siège pour la communauté francophone. ☹



ÉVANGÉLINE DURAND-ALLIZÉ

Écouter les étudiant·e·s noir·e·s

Le *Black Students' Network* présente son projet de Charte des droits.

JÉRÉMIE-CLÉMENT PALLUD
Coordonnateur Réseaux Sociaux

Le mardi 22 octobre dernier, le *Black Students' Network* (BSN, Réseau des étudiant·e·s noir·e·s, en français, *ndlr*) de l'Université McGill tenait une réunion d'information afin de présenter son projet de mise en place d'une Charte des droits des étudiant·e·s noir·e·s.

Chloe Kemeni (photo), vice-présidente aux Activités de plaisir, dirigeait les discussions, accompagnée de Torie Williams, présidente du BSN, et d'Ayo Ogunremi, vice-président aux Affaires politiques.

Des barrières qui persistent

Comme expliqué par Chloe au début de la réunion et clairement explicité par un sondage mené par le BSN au début du semestre, les étudiant·e·s noir·e·s de notre université se heurtent encore à de nombreuses barrières sociales et institutionnelles qui limitent leur réussite académique et leur bien-être au sein de la communauté mcgilloise. Quotidiennement, la légitimité de la présence des étudiant·e·s noir·e·s sur le campus de McGill est remise en cause. Plusieurs étudiant·e·s évoquent des microagressions racistes subies



KATARINA MLADENOVICOVA

sur le campus de la part d'autres étudiant·e·s et même dans les salles de cours de la part des assistant·e·s et des professeur·e·s.

À l'échelle de l'institution, le sondage révèle que McGill manque cruellement de ressources et de personnel de soutien dédiés aux personnes

noires. Par exemple, le centre de bien-être étudiant ne dispose d'aucun·e conseiller·ère spécifiquement formé·e à comprendre les expériences vécues par les étudiant·e·s noir·e·s du fait de leur racisation en milieu universitaire blanc. Plusieurs d'entre eux·elles se retrouvent donc face à des conseiller·ères qui

sous-estiment ou nient certains aspects de leur mal-être liés à leur situation de minorité ethnique et/ou culturelle.

Si des associations étudiantes telles que BSN ont justement pour mission d'améliorer le bien-être des étudiant·e·s noir·e·s sur le campus, Chloe explique que celles-ci se retrouvent bien souvent limitées dans leur capacité d'action non seulement par manque de ressources financières, mais aussi par manque de temps. En effet, ces associations sont dirigées par des étudiant·e·s noir·e·s qui doivent eux·elles-mêmes se démener chaque jour pour naviguer ce milieu universitaire blanc.

Initier une politique d'inclusion

Le projet de Charte des droits des étudiant·e·s noir·e·s est donc une tentative d'institutionnalisation des efforts de protection de la communauté noire de McGill. Ainsi, le document identifiera les différentes barrières rencontrées par les étudiant·e·s noir·e·s de McGill et proposera des solutions afin de les surmonter. L'une des stratégies prônées par le BSN est l'implantation structurée et durable de réseaux jusqu'ici informels afin de connecter efficacement les étudiant·e·s noir·e·s entre eux·elles

et de mettre fin à l'isolement trop souvent vécu par ceux·celles-ci. Le BSN souhaite aussi pousser McGill à enrôler davantage de professeur·e·s et d'étudiant·e·s noir·e·s, en faisant notamment du recrutement stratégique afin de faciliter le sentiment d'appartenance des personnes noires déjà présentes sur le campus et d'en attirer de nouvelles, dans une démarche synergique.

En une phrase, Chloe Kemeni décrit le but de cette Charte comme étant d'« arriver à un point où les personnes noires seraient libres de naviguer le campus de McGill sans constamment ressentir la contrainte de leur racisation ».

Torie Williams remarque que la réalisation d'un tel objectif devra nécessairement passer par un effort de McGill pour reconnaître la situation vulnérable des identités noires sur son campus, et surtout son rôle historique dans la fabrication de cette vulnérabilité. L'Université ne reconnaît toujours pas officiellement les racines coloniales de son rayonnement actuel, alors même qu'elle a été fondée par un esclavagiste notoire.

Le BSN souhaite faire approuver par motion au Sénat de McGill cette Charte des droits des étudiant·e·s noir·e·s au plus tard lors de la session du 15 janvier 2020. ☉

ENTREVUE

Manque de soutien de l'AEUM

Tomas Jirousek discute changement de nom et appel à la démission de Sanchi Bhalla.

Le *Délit* a rencontré Tomas Jirousek, membre de la nation Kainai, territoire du traité 7, et de la confédération Blackfoot et commissaire aux Affaires autochtones de l'Association étudiante de l'Université McGill (AEUM).

Le Délit (LD) : Pourriez-vous nous parler un peu de votre poste en tant que commissaire aux Affaires autochtones?

Tomas Jirousek (TJ) : Mon rôle est, en gros, de représenter les intérêts de la population étudiante autochtone à l'AEUM et à McGill en général. L'année dernière, j'ai mené une campagne pour changer le nom des équipes sportives masculines, les *McGill R*dmens*, au nom des revendications de la communauté étudiante autochtone. En ce moment, je fais plutôt des campagnes, j'anime des ateliers et je m'oppose à l'Université lorsque c'est nécessaire.

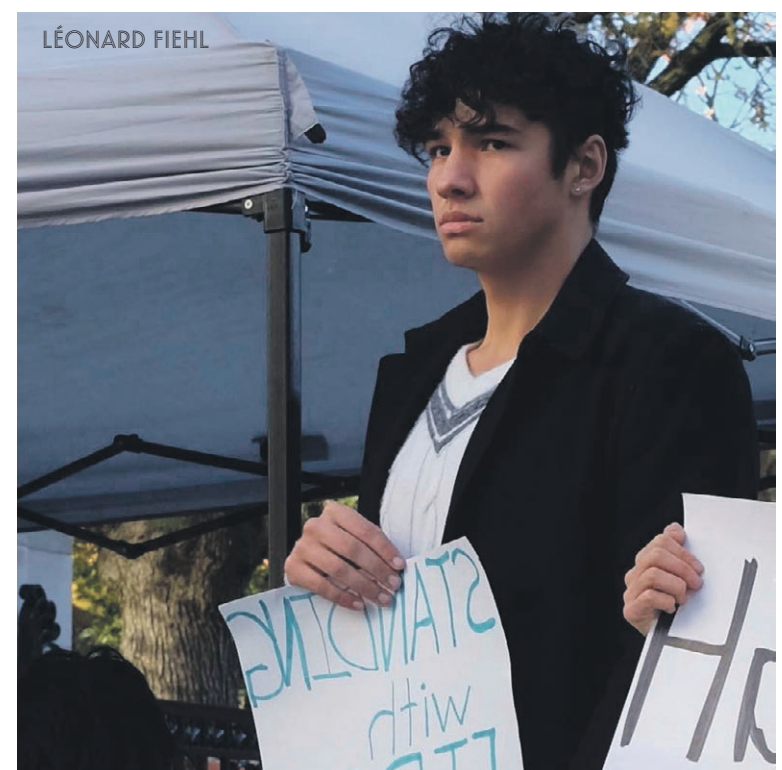
LD : Comme vous l'avez mentionné, l'année dernière, vous avez mené avec succès la campagne Changez le nom. Où en est le processus du changement de nom?

TJ : L'administration a lancé un appel à des nominations pour des membres du comité pour le changement du nom des équipes. Malheureusement, ils·elles n'ont pas réservé de sièges pour des étudiant·e·s autochtones spécifiquement ni pour qui que ce soit en dehors de la communauté athlétique. J'espère que des athlètes autochtones vont pouvoir y siéger ; je crois que, malgré le fait que l'administration nous a rendu la tâche un peu plus difficile, ce sera toujours possible. Je l'espère.

LD : Depuis la décision de l'administration de finalement changer le nom des équipes, avez-vous remarqué d'autres changements sur le campus?

TJ : Oui! En fait, j'ai remarqué une évolution plus générale au sein de la communauté montréalaise. Les étudiant·e·s du collège Ahuntsic [dont les équipes sportives] sont connues en ce moment comme les Indiens, sont en train de militer pour changer leur nom d'équipe. Je suis heureux de voir d'autres universités et cégeps suivre des parcours similaires. Je crois qu'il y a aussi eu une responsabilisation des étudiant·e·s autochtones sur le campus : nous comprenons que si nous nous mobilisons, nous avons des alliés, alors nous pouvons nous opposer à [McGill] en ce qui a trait à la protection des droits autochtones.

LD : Y avait-il un moment durant la campagne où vous avez su qu'elle réussirait, ou alors étiez-vous incertain du résultat jusqu'à la toute fin?



LÉONARD FIEHL



TJ : À l'origine, j'avais planifié que la campagne durerait deux ans — je prévoyais rester deux ans au poste de commissaire aux Affaires autochtones, en m'attendant à ce que la première année aille plus lentement. L'année dernière était censée être consacrée à une campagne éducative pour cette année. J'ai été surpris par la rapidité avec laquelle les médias extérieurs se sont intéressés à cette histoire. Au moment de la manifestation l'année dernière, lorsque la lettre ouverte a commencé à amasser beaucoup de signataires, j'ai réalisé qu'il s'agissait de quelque chose de gros. C'était un enjeu qui suscitait beaucoup d'intérêt chez les étudiant·e·s allochtones, et c'est à ce moment que j'ai commencé à penser que nous avions réellement une chance de réussir à faire changer le nom.

LD : Croyez-vous que le succès de cette campagne démontre une transition plus générale de l'administration de l'Université McGill vers des points de vue plus progressistes?

TJ : Malheureusement, je crois que non. Je crois que l'administration est inutilement pugnace envers les leaders étudiant·e·s, non seulement autochtones, mais également en provenance d'autres groupes marginalisés. Je pense notamment à la quantité d'efforts qu'il a fallu faire pour qu'elle mette en place des mesures en ce qui a trait à la violence sexuelle et aux relations entre professeur·e·s et étudiant·e·s. L'Université a toujours été récalcitrante en ce qui concerne les droits étudiants en général, et de façon plus spécifique ceux des étudiant·e·s autochtones et des autres communautés marginalisées. Mais je crois que la campagne a démon-

tré qu'en tant qu'étudiant·e·s, nous nous améliorions sur le plan de la mobilisation. Nous comprenons mieux comment l'administration réagit aux demandes étudiantes. Personnellement, j'ai réalisé que les médias extérieurs ont un grand impact : McGill ne [voulait] pas que tout le pays sache qu'elle a un passé assez horrible en relation aux étudiant·e·s autochtones, et [la campagne] a bien illustré ce passé. Je crois que, quand la réputation de McGill est menacée par les médias, l'administration agit.

LD : La semaine dernière, vous avez, avec plusieurs autres leaders autochtones, soumis une lettre à la v.-p. aux Affaires internes de l'AEUM, Sanchi Bhalla, appelant à sa démission. Pourriez-vous résumer la situation?

TJ : J'avais planifié de faire samedi dernier (le 19 octobre, ndlr) une manifestation s'opposant au traitement des enfants autochtones par les services de

de leurs familles, enlevés de leurs réserves et forcés de grandir au sein de familles blanches.

J'étais quelque peu nerveux par rapport à la réception de soutien de la part des membres exécutifs de l'AEUM cette année. Le nouvel exécutif n'a pas été aussi prêt à me soutenir que celui de l'année dernière — la campagne pour changer le nom des équipes aurait été beaucoup plus difficile si je n'avais pas eu le soutien de l'exécutif. J'ai soumis une motion au conseil législatif [le 10 octobre dernier], demandant à l'AEUM de soutenir [la manifestation], ce qui comprenait l'accès au listserv. J'ai indiqué qu'un communiqué serait disponible le soir suivant. Le lendemain, j'ai personnellement rappelé à la v.-p. aux Affaires internes [que je préparais le communiqué]. Elle avait donc amplement le temps de se préparer et avait été mandatée de diffuser ce communiqué. En terminant sa rédaction, j'ai reçu un

essentiel à la communauté est en danger]. Nous aurions besoin de diffuser un communiqué immédiatement et d'organiser une manifestation en quelques jours. Cet incident a démontré que les étudiant·e·s autochtones ne peuvent pas compter sur l'AEUM. Je crois que nous devons avant tout tenir responsables les membres de l'exécutif qui ont échoué à leur tâche, ce que nous avons fait en réclamant la démission de la vice-présidente Bhalla.

Je crois aussi qu'il est nécessaire de travailler sur une réforme institutionnelle de l'AEUM. Je vais tenter de retirer le portfolio des Affaires autochtones de la responsabilité de l'un des membres de l'exécutif et mettre en place une politique de solidarité autochtone, afin de fournir de l'autonomie aux étudiant·e·s autochtones, pour que nous n'ayons pas à compter sur l'AEUM. Les étudiant·e·s autochtones ne devraient pas avoir à compter sur la solidarité

soutenu les étudiant·e·s autochtones comme ils·elles avaient indiqué en privé qu'ils·elles le feraient. Je crois qu'en tant que commissaire aux Affaires autochtones, je dois me concentrer à la représentation de la population étudiante autochtone, ce qui pour moi signifie une distanciation de la réclamation de responsabilisation personnelle. Je soutiens toujours que la démission doit avoir lieu, mais je me concentre sur l'acquisition d'une autonomie fiscale et le retrait du portfolio des Affaires autochtones du contrôle de l'exécutif. Nous [voulons] changer les dynamiques du pouvoir au sein de l'AEUM pour nous assurer qu'une telle situation ne se reproduira plus.

LD : Que diriez-vous aux étudiant·e·s qui souhaitent être de meilleur·e·s allié·e·s à la communauté autochtone du campus, mais qui ne sont peut-être pas certain·e·s par où commencer?

TJ : Soyez prêt·e·s à répondre lorsque nous demandons des allié·e·s. Si vous pouvez vous rendre à une manifestation que nous organisons, c'est fantastique. Si vous pouvez voter pour le *Indigenous Equity Fund*, c'est excellent. Vous pouvez retrouver le comité des Affaires autochtones sur Facebook : portez attention aux médias sociaux, gardez vos oreilles ouvertes pour nos appels à nos allié·e·s. Si vous voulez vous impliquer encore plus, joignez-vous au comité des Affaires autochtones ou communiquez avec la *Indigenous Students' Alliance*. ☺

*Propos recueillis et traduits par VIOLETTE DROUIN
Éditrice Actualités*

« C'était un enjeu qui suscitait beaucoup d'intérêt chez les étudiant·e·s allochtones, et c'est à ce moment que j'ai commencé à penser que nous avions réellement une chance de réussir à faire changer le nom »

protection de l'enfance et à la décision du gouvernement fédéral de porter en appel le verdict du Tribunal canadien des droits de la personne concernant les enfants autochtones. Le Tribunal a décrété que chaque enfant [victime des services de protection de l'enfance] avait droit à 40 000\$ de dédommagements [de la part du gouvernement fédéral]. Ce sont des enfants qui ont été séparés

message indiquant qu'il y aurait de la difficulté à le diffuser. J'ai donc envoyé un message soutenant que c'était essentiel que la v.-p. aux Affaires internes diffuse le communiqué, et elle a échoué à le faire.

Mon raisonnement en réclamant sa démission découle du fait que les étudiant·e·s autochtones devraient être capables de se mobiliser rapidement [si un service

de l'exécutif : il faut pouvoir se mobiliser à n'importe quel moment, lorsque nous voulons nous exprimer en notre nom.

LD : À ce jour (le 25 octobre, ndlr), la v.-p. aux Affaires internes n'a pas démissionné. Quelles seront les prochaines étapes entreprises par les signataires de la lettre?

TJ : Malheureusement, les autres membres de l'exécutif n'ont pas

Désinvestira, désinvestira pas?

Divest et C-JAM se mobilisent en prévision de la décision du Conseil des gouverneurs.

AUGUSTIN DÉCARIE
Éditeur actualités

Les groupes C-JAM (Climate Justice Action McGill) et Divest McGill ont organisé des manifestations sur le campus les 20 et 23 octobre derniers.

On rappelle que le groupe Divest McGill poursuit une campagne

depuis plusieurs années en faveur du désinvestissement des énergies fossiles. Il demande à l'Université de vendre l'intégralité de ses actifs financiers provenant, entièrement ou partiellement, des 200 plus importantes compagnies pétrolières. C-JAM partage leur revendication, en plus de militer pour la justice climatique aux niveaux national et mondial.

Une décision imminente

Le Comité consultatif chargé des questions de responsabilité sociale (CAMSR, en anglais) est censé déposer son rapport sur le désinvestissement au Conseil des gouverneurs le 5 décembre prochain. Le 12 septembre 2018, le Sénat de McGill avait passé une motion en faveur du désinvestissement et par la suite, le CAMSR avait été mandaté d'offrir au Conseil des recommandations sur le sujet. Le Conseil s'est exprimé à deux reprises contre le désinvestissement des fonds provenant d'énergies fossiles, soit en 2013 et 2015.

Par ailleurs, Darin Barney et Derek Nystrom, professeurs siégeant au Conseil des gouverneurs, ont publié en avril dernier un article dans *La Presse* où ils prédisaient que la direction de McGill s'apprêtait à nouveau à renoncer au désinvestissement. Ils ont du même coup remis leur démission au Conseil. Il reste à voir si le Conseil des gouver-

neurs ira à l'encontre du Sénat, institution centrale représentant la collégialité du processus politique mcgillois.

« Il reste à voir si le Conseil des gouverneurs ira à l'encontre du Sénat »

CJAM aux portes ouvertes

Les organisatrices et organisateurs de CJAM ont choisi un moment de grand achalandage, les portes ouvertes, afin de faire valoir leur message politique. Ils ont déployé du toit du pavillon Leacock une banderole multicolore où était inscrit « McGill invests in the climate crisis + apartheid » (McGill investit dans la crise climatique + apartheid, ndlr).

Pendant ce temps, en face du pavillon de la Faculté des arts, des manifestants et manifestantes tenaient une bannière où

était inscrit « Here lies James McGill, racist slave owner » (Ci-gît James McGill, propriétaire raciste d'esclaves, ndlr).

Divest en action

Alors que le CAMSR se réunissait dans le bâtiment James le 23 octobre, Divest manifestait devant leur lieu de rencontre afin de rappeler aux gouverneurs que « les étudiantes et étudiants de l'Université McGill supportent le désinvestissement », selon les propos d'Audrey, l'une des organisatrices de l'évènement.

Les participantes et participants agitaient des pancartes où l'on pouvait lire « Carbon neutrality requires divestment ; your vision 2020 needs to face reality ; oceans are rising and so are we » (la neutralité carbone nécessite le désinvestissement ; votre vision de 2020 doit faire face à la réalité ; les océans se soulèvent et nous aussi, ndlr). En même temps, d'autres étudiants et étudiantes remuaient des draps bleus, pour symboliser les océans. ☉



POLITIQUE CANADIENNE

Changement de garde en Mauricie

Le Délit a rencontré deux candidats du comté de Berthier-Maskinongé : Yves Perron et Ruth Ellen Brosseau.

FLAVIE SAUVAGEAU
Contributrice

Le candidat du Bloc Québécois Yves Perron est parvenu à ravir le comté à la députée sortante Ruth Ellen Brosseau. Celle-ci part la tête haute de ses huit années à titre de députée, malgré des débuts difficiles en 2011. *Le Délit* s'est entretenu avec les deux candidats à la mi-campagne, dans le cadre du Salon des aînés de Saint-Gabriel-de-Brandon.

Un député inattendu

Élue sans faire campagne lors de la vague orange de 2011, Mme Brosseau avait défrayé les manchettes à l'époque, puisqu'elle parlait peu français et n'avait jamais visité son comté. Son voyage à Las Vegas au beau milieu de la campagne électorale avait achevé d'en faire la risée de son parti. Mais pas pour longtemps. Après avoir perfectionné son français au début de son premier mandat, la députée s'est beaucoup impliquée



afin de connaître son comté — l'un des plus vastes au Québec — et les acteurs qui y œuvrent. Et cela semblait payer sur le terrain, puisque les électeurs et intervenants présents ce matin-là étaient nombreux à venir lui prendre la main et à la serrer dans leurs bras, toujours en la tutoyant. « Madame Brosseau vous dites? Ah, vous voulez parler de Ruth! », « On est en amour avec elle! J'espère que les gens se rappelleront de tout ce qu'elle a fait pour nous ».

Par contre, certains électeurs sur place n'hésitaient déjà pas à pointer du doigt l'une des causes de l'immense baisse de popularité du NPD dans le comté et partout dans la province : « Jagmeet, il est bon, mais le problème pour les gens, c'est son turban ».

La popularité de Mme Brosseau ne lui aura donc pas permis de conserver son siège le 21 octobre dernier. Lorsque *Le Délit* l'a questionnée sur ce dont elle était la

plus fière en tant que députée, Ruth Ellen Brosseau mentionnait les actions réalisées à titre de porte-parole du NPD en matière d'agriculture et d'agroalimentaire : « Je suis fière du travail que j'ai accompli pour faire avancer les enjeux du gaspillage et de la sécurité alimentaire, j'étais l'une des premières de la Chambre des communes à aborder cet enjeu. »

Dans une entrevue diffusée dimanche à l'émission *Les coulisses du pouvoir*, Ruth Ellen Brosseau se disait convaincue qu'une campagne un peu plus longue lui aurait permis de conserver son titre de députée. En ce qui a trait à son avenir, elle dit avoir reçu plusieurs propositions, mais vouloir attendre l'an prochain avant de les accepter. Sa carrière de politicienne est-elle terminée? « Je ne suis pas prête à me présenter la semaine prochaine. [...] Mais j'ai eu la piqure! Je crois sincèrement que je peux encore contribuer ».

Quant au candidat vainqueur, le bloquiste Yves Perron est parvenu à arracher la victoire avec une

avance de 1507 voix. Il a fait campagne en misant notamment sur la protection de la gestion de l'offre, le soutien de la relève agricole et une meilleure indemnisation pour les victimes d'inondations. Il proposait aussi de taxer les géants du web et de soutenir les médias locaux, en plus de plaider en faveur de l'implantation d'Internet haute vitesse et du réseau cellulaire partout dans le comté. Cela a finalement été payant auprès des électeurs, qui, comme ceux de 31 autres circonscriptions dans la province, ont été séduits par la nouvelle mouture du Bloc Québécois et par son nouveau chef, Yves-François Blanchet.

Le Délit a demandé à Mme Brosseau d'adresser un conseil aux nouveaux députés qui feront leur entrée à la Chambre des communes pour la première fois cet automne : « Soyez vous-mêmes, faites-vous confiance. » « [Soyez] actifs sur le terrain et à l'écoute des citoyens, mais il ne faut pas oublier de prendre soin de vous-mêmes ». Un conseil qui s'applique maintenant à son successeur Yves Perron. ☉

Les libéraux s'accrochent au pouvoir

Aucun parti ne sera sorti clairement vainqueur des élections fédérales du 21 octobre.

AUGUSTIN DÉCARIE
Éditeur Actualités

Le 21 octobre passé, près de 18 millions de Canadiens et Canadiennes se sont rendus aux urnes afin d'élire leurs députés et députées à la Chambre des communes. Parmi eux, 111 000 électeurs ont utilisé le nouveau système de vote par anticipation sur les campus universitaires, lequel semble donc avoir été un succès.

Gouvernement minoritaire

À l'issue de ces élections, c'est donc le Parti libéral qui a récolté le plus de sièges (157), bien que ce soit le Parti conservateur qui ait récolté le plus de voix (34,4% contre 33,1%). Justin Trudeau reprend donc les rênes du pays, mais il devra cette fois-ci composer avec une minorité à la Chambre des communes (338 députés et députées au total).

S'il avait pu choisir de former une coalition en incluant des membres d'un ou de plusieurs autres partis dans son cabinet, Trudeau a écarté cette option deux jours après les élections.



FERNANDA MUCIÑO

Il devra donc négocier avec les autres formations politiques présentes au Parlement, soit le Parti conservateur (122 sièges), le NPD (24 sièges), le Bloc Québécois (32 sièges), et dans une moindre mesure, le Parti vert (3 sièges). Cette configuration politique est intéressante pour Trudeau puisqu'elle lui permettrait de gagner un vote

en chambre avec le support soit du NPD ou du Bloc Québécois, même si elle demeure pour lui loin d'être optimale.

Le Bloc Québécois sort incontestablement gagnant de cet exercice démocratique, après avoir triplé son nombre de députés à Ottawa. La partie n'était

pour pas gagnée d'avance pour le Bloc ; il y a un peu plus d'une année, le parti était encore secoué par une très grave crise de *leadership*. Yves-François Blanchet, le chef du Bloc, aura su mener une campagne efficace, mais il se sera surtout démarqué par sa performance aux débats télévisés. Le Bloc est donc à présent bien placé pour soutirer aux libéraux des concessions.

Quant aux verts, ils ont réussi à faire élire un député de plus, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, mais cela devrait être insuffisant pour leur donner un réel pouvoir à la Chambre des communes. Le NPD s'est, quant à lui, carrément effondré, surtout au Québec, poursuivant une trajectoire déjà amorcée en 2015.

Pourtant, les néo-démocrates pourraient ironiquement avoir une plus grande influence maintenant sur la législation canadienne qu'auparavant puisque les deux précédents gouvernements étaient majoritaires. Maxime Bernier n'a pas réussi à être élu dans sa propre circonscription, ce qui a sonné le glas de son Parti populaire. Par ailleurs, l'ancienne ministre de la jus-

tice libérale Jody Wilson-Raybould a été la seule candidate indépendante à être réélue dans son comté de Vancouver.

Un équilibre à construire

Les premières étapes dans l'établissement du nouveau gouvernement canadien sont l'assermentation des députés, le choix du cabinet de ministres, le discours du trône et la composition des comités. Trudeau et son équipe doivent aussi envisager le dépôt du prochain budget, qui se fera au printemps, moment critique pour tout gouvernement minoritaire.

Dans les premiers temps de son nouveau mandat, le premier ministre pourra manoeuvrer sans trop craindre de perdre son poste : les partis d'opposition, très endettés et affaiblis par la campagne électorale qui vient de se terminer, n'ont pas intérêt à en déclencher une nouvelle tout de suite. Qui plus est, le NPD et le Bloc Québécois, des formations qui n'ont pas grande chance de former un gouvernement et donc pour qui la balance du pouvoir représente un avantage exceptionnel, tenteront probablement de la conserver le plus longtemps possible. ☉

Amertume dans l'Ouest canadien

Suite à la réélection des libéraux de Justin Trudeau, l'Ouest parle d'indépendance.

GALI BONIN
Contributeur

Sur la photo de couverture de la page Facebook « *Wexit Alberta* » apparaît en anglais le slogan suivant : « *Si Justin Trudeau est réélu le 21 octobre, je serai séparatiste le 22 octobre* ». À voir la croissance fulgurante de ce mouvement séparatiste à saveur conservatrice qui s'est produite récemment, on peut dire que ce slogan a fait écho chez plusieurs électeurs de l'Ouest canadien.

Au début de la soirée électorale, le 21 octobre dernier, le groupe Facebook *VoteWexit.com* comptait environ 4 000 membres ; six jours après l'élection, ce nombre s'élevait à 255 387.

La naissance d'un mouvement

Le mouvement *Vote Wexit* se déploie dans les quatre provinces à l'ouest de l'Ontario, soit le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Ce phénomène est particulièrement visible sur les réseaux sociaux, mais n'est pas encore représenté par un parti politique de taille. Des quatre branches provinciales du *Wexit*, seules celles de l'Alberta et la Saskatchewan possèdent des sites Internet, qui témoignent entre autres de leurs démarches pour devenir des partis politiques reconnus.

Ce mouvement semble largement associé à des politiques économiques et sociales conservatrices ainsi qu'à une amertume à l'égard



de l'est du pays. « *Nous avons été trahis par des électeurs ingrats de l'Est canadien, qui nous ont craché à la figure, pendant qu'ils nous regardaient souffrir de la perte de nos emplois... Trop de taxation... Trop de réglementation* », écrivait en anglais Peter Downing, chef de file du mouvement, sur Facebook à l'annonce de la victoire libérale. « *Reposez-vous ce soir. Car demain nous commençons notre chemin vers l'indépendance* ».

L'Alberta en tête d'affiche

Bien que le mouvement se veuille pan-ouest-canadien, il semble être concentré en Alberta. À

date, seul le *Wexit Alberta* a publié une plateforme officielle avec des visées et des objectifs politiques clairs : la liberté économique, la stabilité sociale et la souveraineté de l'Alberta. Les valeurs de droite véhiculées par le mouvement se traduisent à travers des promesses de maintien du taux d'imposition entre 15% et 19%, de renforcement du système pénal, d'immigration basée sur les besoins sociaux et économiques et de souveraineté face au Canada et aux Nations-Unies, avec notamment le retrait de l'Accord de Paris. Le mouvement promeut également la transparence politique en promettant des référé-

rendums sur tous projets de loi non inclus dans les plateformes électorales ainsi que des sanctions pour toute promesse non tenue.

Un nouveau clivage?

Cette dialectique canadienne tend ainsi à déplacer la dualité traditionnelle de la langue vers une dualité territoriale et idéologique. Pourtant, le régionalisme de l'Ouest ne date pas d'hier, puisque le Parti réformiste de Preston Manning, ayant existé de 1987 à 2000 avait l'objectif avoué de promouvoir les intérêts de ces provinces.

Alors que les libéraux ont fait élire la vaste majorité de leurs députés et députées à l'est du Manitoba (142 sièges sur 157 obtenus), les conservateurs ont quant à eux acquis 71 de leurs 121 sièges à l'ouest de l'Ontario. Cette scission est d'autant plus frappante que 97% des sièges de l'Alberta et 100% des sièges de la Saskatchewan sont occupés par des conservateurs. ☉

« Cette nouvelle dialectique canadienne tend à déplacer la dualité traditionnelle de la langue vers une dualité territoriale et idéologique »

Projet de prison pour migrant·e·s à Laval De l'hypocrisie à la révolte

Mise en contexte

Par LAURA DOYLE PÉAN

En juillet 2016, une cinquantaine de migrant·e·s détenu·e·s en Ontario amorcent une grève de la faim pour dénoncer leurs conditions de détention et réclamer l'abolition des détentions indéfinies des personnes migrantes. En réponse à leur mobilisation et à la suite des décès d'immigrant·e·s détenu·e·s, le gouvernement fédéral annonce, à l'été 2016, qu'il investira 138 millions de dollars pour créer, selon le ministre de la Sécurité publique Ralph Goodale, un « meilleur et plus juste système de détention d'immigration ».

Le gouvernement fédéral promet alors de trouver des « alternatives à la détention » et d'améliorer les conditions de détention des personnes migrantes se présentant au Canada. Élément vedette du « meilleur et plus juste système de détention d'immigration » : la construction d'une nouvelle prison pour migrant·e·s à Laval, juste à côté de la prison Leclerc. Cette prison pourra enfermer jusqu'à 158 personnes et se veut « plus humaine » que sa voisine. D'ailleurs, un terrain de jeu se retrouve même dans les plans, question de distraire les enfants qui y seront incarcéré·e·s.

McGill, le Canada et les droits de l'Homme

La liberté de circulation, garantie par l'article 13 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (Déclaration), donne à toute personne le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État, de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays. Au sein du comité de rédaction de la *Déclaration*, composé de 9 membres parmi les 58 États participants à l'Assemblée générale des Nations Unies, siège John Peters Humphrey, un Canadien. Avocat, professeur à la Faculté de droit de l'Université McGill et doyen de cette même faculté pour quelques années, puis directeur fondateur de la Division des droits de l'homme de l'Organisation des Nations unies de 1946 à 1966 et président fondateur d'Amnesty International (Canada), John Peters Humphrey participe à la rédaction de la première ébauche de la *Déclaration universelle des droits de l'Homme*.

Le Canada est donc présent dès les premières ébauches de la *Déclaration*. L'idéal commun qu'il s'est engagé à tenter

d'atteindre se reflète-t-il pour autant dans ses politiques en matière d'immigration? Comment expliquer que 8781 migrant·e·s aient été détenu·e·s au Canada pendant l'année fiscale 2018-2019? (*CIC DWS - Business Reporting - IHDA Datamart*) Comment expliquer qu'en 2017 et 2018, 144 migrant·e·s mineur·e·s aient été détenu·e·s dans des Centres de surveillance de l'immigration (CSI) canadiens (*Agence des services frontaliers du Canada*)?

Nous nous sommes entretenues avec différentes personnes touchées par ce projet, y compris des membres de Solidarité sans frontières, afin de mieux comprendre les impacts de cette prison et les enjeux liés à la détention des migrant·e·s.

Solidarité sans frontières est un regroupement de personnes migrant·e·s et réfugié·e·s, d'allié·e·s et de supporteur·e·s, qui a été créé en 2003. Les demandes principales du groupe sont l'abolition de la détention des personnes migrantes, l'abolition de la déportation des personnes migrantes et la régularisation de toute personne vivant au Canada (un statut pour tout·e·s). ☺

Quels sont les enjeux du projet de construction du centre de détention?

LAURA DOYLE PÉAN
Contributeur·rice

Le 16 octobre dernier, à la Faculté de droit de McGill, le comité étudiant *RadLaw*, un groupe abolitionniste non hiérarchique, recevait 2 membres de l'organisme Solidarité sans frontières, Mary Foster et Carmelo Monge, pour discuter du projet de construction de la prison pour personnes migrantes à Laval, de l'histoire de la détention des migrant·e·s au Canada et des enjeux juridiques s'y rattachant.

La détention : un processus colonial

« [Il est] impossible de parler de la détention des migrant·e·s au Canada sans commencer par rappeler que nous nous situons présentement sur des terres volées, a déclaré Mary au début de la conférence, et sans rappeler que les peuples autochtones sont surreprésentés à l'intérieur du système carcéral [canadien] ». Pour cette militante, alliée des luttes des personnes migrantes, la résistance à la détention est donc nécessairement une résistance au colonialisme. L'État canadien profite d'un système d'emprisonnement et de déportation afin de restreindre l'accès au pays à certains groupes de personnes pour faciliter la venue d'autres groupes pouvant l'aider à maintenir en place sa domination. Et ce n'est pas un phénomène nouveau. « D'ailleurs, a ajouté Mary, le Ministère de l'Immigration portait le nom du Ministère de l'Immigration et de la Colonisation jusqu'en 1936.

» Notons que de nombreuses politiques dans l'histoire du Canada ont servi à encourager l'immigration blanche et à décourager, parallèlement, l'immigration de tout autre type de personnes. Cela s'est fait en imposant des droits d'entrée, des frais de débarquement, des accords bilatéraux de restrictions... Des mesures ont été prises pour limiter les voyages aux Asiatiques lors de la Première Guerre mondiale, et aux migrant·e·s noir·e·s au début des années 1900. Le gouvernement ordonnait alors « aux inspecteurs de l'immigration et aux assistants médicaux qui travaillent à la frontière américaine de n'accepter aucun Noir et d'invoquer des raisons médicales » (Encyclopédie canadienne). Les manifestations de cette violence coloniale dans l'histoire canadienne sont donc nombreuses.

Portrait des détenu·e·s

La Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés permet à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) d'arrêter ou de détenir toute personne migrante — tant ceux-celles qui sont ici sans

la permission de l'État canadien que des résident·e·s permanent·e·s — soupçonné·e·s d'être une « menace » à la sécurité publique, sujette à ne pas se présenter à son audience ou dont l'identité est remise en ques-

tion. L'observation des statistiques annuelles de détention de l'ASFC montre que la peur qu'une personne ne se présente pas à son audience est l'excuse utilisée dans la plupart des cas de détention. Ainsi, a expliqué Mary lors de la conférence, toute personne faisant part à un agent frontalier de son impossibilité de retourner dans son pays d'origine, pour des raisons de sécurité, est à risque de se faire arrêter. Par ailleurs, la caractérisation de « menace à la sécurité publique » est très large. En effet, une personne jugée à risque de suicide peut être considérée comme telle. Pour ce qui est de la durée des détentions, la loi ne prévoit aucune limite, ce qui fait que les personnes détenues se retrouvent dans une situation d'extrême incertitude en attente de leur jugement et de leur possible déportation. Certaines personnes, a expliqué Carmelo, se retrouvent dans ces établissements pendant des années.

Le gouvernement prétend que ce nouvel établissement sera « plus humain » que les précédents. Les membres de Solidarité sans frontières ont tenu à rappeler qu'il n'existe pas de prison qui soit humaine, et que peu importe si les barreaux de la prison sont apparents ou pas de l'extérieur, ces derniers ont tout de même les mêmes effets sur les individus détenus : développement de problèmes d'anxiété, cauchemars, troubles alimentaires

ou dépression ne sont que quelques-unes des conséquences possibles et observées chez les individus détenus, conséquences qui peuvent parfois durer bien après la libération et marquer toute une vie.

S'ajoute également à ces conséquences le déchirement des familles et des communautés des individus détenu·e·s, de même que les conséquences sociales sur leurs enfants, qui sont soit séparé·e·s de leur famille, soit privé·e·s d'un accès à l'éducation décent, et qui perdent toute envie de jouer.

Des ressources inaccessibles

De nombreuses barrières — autres que celles des murs de leur prison — s'imposent aux personnes migrantes en détention. Entre autres, un manque d'avocat·e·s en immigration prêt·e·s et aptes à accompagner ces individus de façon bénévole ou à tarif réduit. En avril, le Gouvernement progressiste conservateur de Doug Ford en Ontario a éliminé le financement de l'aide juridique pour les services pour les réfugié·e·s, réduisant de 30% le budget annuel d'associations comme *Legal Aid Ontario*, qui se sont retrouvées obligées de refuser de prendre de nouveaux dossiers, faute de moyens financiers. Partout à travers le pays, des personnes migrantes détenues dans les centres de détention dans

des prisons provinciales, comme si elles étaient des criminelles, se retrouvent à devoir écrire leur propre défense pour leur procès, n'ayant pas les moyens financiers pour payer un·e avocat·e. Par ailleurs, les barrières linguistiques empêchent plusieurs personnes de comprendre adéquatement les conditions de leur détention et de préparer correctement leur défense. « Si tu ne connais pas le pays, ne parle pas la langue, il est beaucoup plus difficile d'avoir accès aux ressources, de savoir quels sont tes droits », a mentionné Carmelo. Des réseaux d'aide, comme Solidarité sans frontières, existent, mais combien sont ceux et celles qui les connaissent avant d'être incarcéré·e·s?

Solidarité sans frontières appelle à l'abandon complet du projet de construction de la prison à Laval. La vision de SSF s'étend toutefois au-delà de l'opposition à la prison à Laval, a conclu Mary : « Notre but est d'abolir la détention [des migrant·e·s] au Canada. Cependant, d'ici à ce que les trois demandes du regroupement [la fin de la détention des migrant·e·s, la fin de la déportation des migrant·e·s et un statut pour tous·tes] ne soient adressées, il faudra

aussi trouver des façons d'adresser les barrières systémiques et linguistiques empêchant les personnes présentement en détention de connaître leurs droits et d'accéder aux ressources légales, psychologiques et sociales nécessaires à leur bien-être et à leur sécurité ». ☺



« Personne n'est illégal·e sur des terres volées »

Qui s'oppose au projet de construction du centre de détention de migrant·e·s?

LAURA DOYLE PÉAN
Contributeur·rice

Fatima Gabriela Salazar Gomez a quitté le Pérou avec sa mère et son frère, alors un bambin, lorsqu'elle avait 6 ans. Ils arrivent à Miami en 1999, mais, face aux conditions de travail médiocres et au refus du gouvernement des États-Unis à leur donner la citoyenneté, décident d'aller s'établir au Canada avec un visa de touristes. Ils se font expulser du pays et doivent repartir aux États-Unis, où ils vivent sans papiers pendant 1 an et se partagent à trois un matelas dans un sous-sol. Résiliente, la mère de Fatima décide de retenter sa chance au Canada. Nous sommes alors pendant la dictature d'Alberto Fujimori, ce qui facilite le processus de demande d'asile. Fatima, sa mère et son frère traversent donc à pied la frontière États-Unis-Canada et se font interpellés par les douaniers américains. Toute la famille est en pleurs, et le frère de Fatima supplie la douanière de ne pas tuer sa mère. Finalement, les douaniers les laissent passer, mais non sans conséquence : Fatima a été barrée des États-Unis pendant 10 ans, et se fait maintenant questionner sur ces événements à chaque fois qu'elle passe les douanes. « À jamais, je resterai pour eux une personne ayant vécu de manière "undocumented" ».

Militante, féministe, étudiante engagée et citoyenne canadienne, Fatima fait maintenant un projet de maîtrise en communication à l'UdeM sur la représentation sociale de la *Latina* dans la culture québécoise, et travaille comme consultante pour le projet *MTLElles* qui vise la participation égalitaire des femmes à la vie démocratique municipale et communau-

80 autres organismes signataires de la déclaration contre la construction de la prison, en feront réfléchir plusieurs quant aux enjeux liés à la migration. « Plus de personnes que vous ne le pensez sont affectées par ces politiques », me dit-elle.

Des cibles différentes

M. Smith*, président d'une des compagnies qui avaient été approchées par le gouvernement pour soumissionner pendant l'appel de projets pour la construction de la

sécuriser une année financière complète pour une entreprise petite comme la sienne. « Mes employé·e·s doivent nourrir leurs enfants, je dois penser à eux aussi ». Lorsque je le questionne sur la moralité de nourrir ses enfants en enfermant ceux des autres, il m'avoue ne pas approuver totalement le projet. Cependant, il a l'impression que les activistes ne se tournent pas vers les « bons coupables » en s'adressant aux compagnies. « C'est l'État qu'on doit blâmer » me dit-il. « Après tout, c'est lui qui finance le projet ».



Fatima Gabriela Salazar Gomez lors d'une manifestation aux États-Unis, en 2016, portant un chandail avec l'inscription « #Throwback, when I was an illegal immigrant » (Souvenir de quand j'étais une migrante illégale) « Le throwback, c'était justement pour dire — regardez ce que je suis devenue — ne sommes-nous pas tou-te-s des acteur·rice-s de cette société! », dit celle qui s'est impliquée dans la lutte pour dénoncer les politiques racistes d'un gouvernement américain qui refuse de donner la citoyenneté à ses résident·e·s.

prison à Laval, m'a accordé une demi-heure pour discuter des enjeux liés à la prison. Son message principal : lui, ses employé·e·s et les autres compagnies ayant été approchées ne sont pas tous « des monstres racistes et pro Trump ». Au moment où nous nous sommes parlé, fin mars 2019, la compagnie de M. Smith n'avait pas encore répondu à l'appel de projets, mais ne rejetait pas la possibilité de le faire, malgré la forte pression publique l'appelant à ne pas s'impliquer dans ce processus. M. Smith m'a confié que près d'une centaine de personnes l'avaient appelé en l'espace de quelques semaines pour lui demander de se retirer de ce projet « moralement répréhensible », pour reprendre leurs mots. Pour M. Smith, cependant, il s'agit bien « d'un contrat comme un autre », en ce sens que ce n'est pas l'aspect moral, mais plutôt les critères financiers qui le guident dans les prises de décision pour son entreprise. « Des contrats de 50 millions, on n'en voit pas tous les jours », me confie-t-il. Ce montant représente de quoi

Au final, ce n'est pas la compagnie de M. Smith, mais les entreprises Lemay et Groupe A, deux firmes d'architecture basées respectivement à Montréal et à Québec, qui ont signé des contrats pour la conception des plans de construction de la prison. L'entrepreneur général Construction Tisseur Inc., dont le siège social est basé à Val-David, a quant à lui obtenu, en juillet, le contrat pour superviser la construction de la nouvelle prison. Ses travaux sur le site ont commencé le 5 août. Après que plus de 70 personnes se soient rassemblées devant les bureaux de l'entrepreneur pour la première d'une série d'actions déterminées à dénoncer la violence du système de détention du Canada, Tisseur a obtenu de la Cour Supérieure du Québec une injonction juridique contre le réseau de justice migrante Solidarité sans frontières empêchant les membres de SSF de manifester devant leur siège social. L'injonction, qui devait durer jusqu'au 1er septembre, a ensuite été renouvelée jusqu'au

31 octobre. « Les propriétaires de Tisseur aiment présenter leur compagnie comme une entreprise socialement responsable, mais ils profitent de la misère et de la violence auxquelles le gouvernement canadien contraint les migrant·e·s » a déclaré Amy Darwish de Solidarité sans frontières, lors de l'occupation devant les bureaux de Tisseur.

L'image du·de la migrant·e

Fatima me parle beaucoup du pouvoir des mots et des images qui y sont associées. « Le pouvoir des mots est tellement important dans une société qui valorise la connaissance. Ce serait faux de penser que [le langage utilisé pour parler des personnes migrantes] est anodin. » Associer le mot « illégal » au mot « immigrant·e », comme le font certains médias pour parler de personnes se présentant de façon irrégulière à une frontière, de migrant·e·s et de demandeur·euse·s d'asile, ça frappe fort l'imaginaire et c'est aussi extrêmement péjoratif : « Quand tu te présentes à la frontière, oui, tu es migrante, mais tu es aussi une mère, une fille, une citoyenne d'un autre pays. Lorsque les journalistes parlent de toi d'une telle façon, c'est déshumanisant. La population se fait une image de toi sans savoir tout ce que tu as vécu, juge de ton sort avant même que le gouvernement n'ait à le faire ».

La détention est-elle nécessaire?

Dans son essai *La prison est-elle obsolète ?*, paru pour la première fois en avril 2003 (*Are prisons obsolete?*, en anglais, ndlr) et analysant les soubassements racistes et sexistes du système carcéral américain, Angela Davis écrit : « Dans l'ensemble, les gens considèrent la prison comme un fait acquis. Ils ont du mal à imaginer une société sans elle. En même temps, nul n'a envie de regarder la réalité carcérale en face, de découvrir ce qui se passe vraiment à l'intérieur de ces lieux. » (p.17)

Le parallèle avec la situation carcérale des migrant·e·s au Canada est facile à faire. Peu s'intéressent aux conditions des migrant·e·s à l'intérieur de ces « Centres de surveillance de l'immigration », qu'ils peinent à nommer par ce qu'ils sont réellement : des prisons. Beaucoup tentent de se convaincre qu'ils doivent être plus ou moins agréables, considérant la présence d'un terrain de jeu pour enfants, l'absence de barreaux visibles de l'extérieur. Très rares sont ceux qui parviennent à imaginer un paysage canadien sans centres de détention pour migrant·e·s. « Qu'est-ce qu'on fait si on sait que quelqu'un ne se présentera pas à son procès pour être déporté ? », a demandé l'une des membres de l'assistance lors de la conférence du 16 octobre. « Quelles

sont les alternatives ? ».

Bien que l'emprisonnement de migrant·e·s ne soit pas un phénomène nouveau au Canada et fasse partie d'une longue histoire de violations des droits humains et de déportation, il est bon de se rappeler qu'il n'en a pas toujours été ainsi — et que d'autres alternatives existent. En effet, le gouvernement fédéral loue parfois des chambres d'hôtels ou des résidences universitaires

« Les propriétaires de Tisseur [...] profitent de la misère et de la violence auxquelles le gouvernement canadien contraint les migrant·e·s »

pour y héberger des familles et personnes demandeuses d'asile. Pour M. Smith*, la décision du gouvernement de se tourner vers la construction d'une prison pour migrants plutôt que de favoriser l'hébergement temporaire dans des lieux plus humains pourrait s'expliquer par un facteur strictement économique : « Alors qu'il en coûte cher à l'État de louer des chambres d'hôtels et chambres de résidence, ce qui empêche aux propriétaires de ces établissements de les rendre disponibles à d'autres clients, la construction d'une prison représente davantage un investissement qu'une dépense, car le centre de détention pourra être revendu dans plusieurs années, ce qui permettra de rembourser la plupart des dépenses que sa construction aura engendrées. C'est un peu comme l'achat d'une maison », résume-t-il. La question se pose alors à savoir si l'État canadien préfère protéger ses finances ou protéger les droits humains.

« La possibilité de bloquer la prison dépendra de la prise de conscience de la population », a dit Mary, représentante de SSF, lors de la conférence organisée par RadLaw le 16 octobre. « Il faut que les gens en parlent autour d'eux, se partagent des articles, réalisent ce qui se passe à côté de chez nous ». La construction devrait être terminée pour 2021, à moins qu'elle ne soit bloquée par des citoyen·ne·s. ☉

*Nom fictif, le nom de cette personne a été modifié à sa demande

« C'est un projet déshumanisant et empli d'une immense violence coloniale et raciste »

- Fatima Gabriela

taire. Lorsque je lui parle du projet de prison à Laval, celle qui autrefois était réfugiée politique au Canada s'insurge. « C'est un projet déshumanisant et empli d'une immense violence coloniale et raciste », me dit-elle. « Personne n'est illégal sur des terres volées ». Elle espère que le travail de sensibilisation et de mobilisation effectué par les différents groupes d'activistes s'opposant à la prison, notamment Solidarité sans Frontières (SSF), mais aussi par les

« La violence est silencieuse »

Rencontre avec Carmelo Monge, qui partage son expérience en tant qu'ex-détenu.

Carmelo Monge, membre et porte-parole de l'association Solidarité sans frontières et de Mexicain·e·s Uni·e·s Pour la Régularisation, qui lutte pour les droits des demandeur·euse·s d'asile mexicain·e·s de migrer et de demeurer librement au Canada, nous a accordé un moment pour parler de son rôle au sein de ces organismes, ainsi que pour nous faire part de son expérience en centre de détention de migrant·e·s au Québec, en 2016.

Le Délit (LD) : *Pourriez-vous vous présenter ainsi que les raisons qui vous ont poussé à rejoindre l'association Solidarité sans frontières?*

Carmelo Monge (CM) : Je suis un des porte-paroles d'un groupe qui s'appelle Mexicain·e·s Uni·e·s pour la Régularisation, membre de Solidarité sans frontières (SSF) et je participe aussi directement dans un de leurs comités, le comité anti-répression.

Je connaissais déjà certaines personnes de Solidarité sans frontières d'avant, qui commençaient les [luttes] contre la construction de la nouvelle prison. On a fait un premier rassemblement entre nous, qui connaissions déjà cette situation. [Je les ai rejoints par la suite.] J'y participe maintenant parfois comme porte-parole, ou je présente des ateliers ou des conférences. Je transmets mon message à travers mon témoignage, parce que j'ai été en détention au cours de l'année 2016, pendant une semaine.

LD : *Quelles ont été les causes de votre mise en détention?*

CM : Moi, je suis arrivé ici en 2008. J'ai fait les demandes [pour résider ici], mais au début de l'année 2013, tout a été rejeté. Mais quand même, j'avais un permis de travail pour Uber jusqu'en 2015. Donc, je pouvais continuer à travailler,

mais je suis devenu sans-papier. Pendant l'année 2015, avec Solidarité sans frontières, on a fait une demande d'ordre humanitaire. Je travaillais dans un entrepôt, j'avais été obligé de quitter mon ancien travail car mon permis de travail avait expiré. Un jour, l'immigration m'a envoyé une lettre me demandant de me rendre à leurs bureaux pour le renouveler. Donc, j'y suis allé, seul, mais ce qui est arrivé, c'est qu'une représentante m'a dit que j'allais devoir être détenu car il y avait une lettre de déportation à mon nom depuis plusieurs années. J'ai dit ne pas avoir reçu cette lettre, puisque j'avais changé d'appartement entre-temps, mais il n'y avait rien à faire. Tout de suite, tous les agents de sécurité sont arrivés, m'ont menotté et m'ont envoyé directement au centre de détention.

Il y avait un recours légal possible, qui s'appelle l'ERAR ; on m'a demandé si je voulais faire une application. Je l'ai fait, et avec ce recours, j'ai pu aller devant une audience qui prendrait une décision. Solidarité sans frontières et plusieurs autres groupes et organismes ont commencé à se mobiliser

« Mentalement, on souffre. [...] Quand on est à l'intérieur, et qu'on est menotté, on ne sait jamais ce qu'il va advenir de nous »

pour me chercher un avocat et un représentant. Finalement, je suis paru devant l'audience avec mon représentant et mon avocat. Ça s'est bien passé, mais

on a demandé 20 000\$ pour ma libération conditionnelle. Ça a été difficile. Mais bon, finalement, j'ai été libéré conditionnellement, et une semaine après, l'immigration m'a envoyé une lettre me disant que ma demande humanitaire avait été acceptée. J'ai aussi obtenu une réponse positive pour ma résidence permanente par la suite.

Tout ça, quand on l'entend comme ça, on pourrait penser que ce n'est pas très compliqué. Mais psychologiquement, mentalement, on souffre. Quand on est à l'intérieur, et qu'on est menotté, c'est la dépression. On ne sait jamais ce qu'il va advenir de nous.

LD : *Au sein même du centre de détention, les ressources et les groupes qui pouvaient vous apporter de l'aide étaient-ils accessibles? Semblait-il possible de s'organiser avec eux?*

CM : Il y avait toujours des visites d'organismes, de la part de gens francophones, anglophones, hispanophones. Il y avait beaucoup de ressources, et surtout beaucoup de personnes autour de moi. Le problème, c'est que je voyais bien qu'à l'intérieur, il y avait beaucoup de personnes qui n'avaient pas de connaissances ou d'informations, ni d'amis qui pouvaient les aider. La situation est compliquée pour les personnes qui viennent d'arriver mais qui sont directement remises au centre de détention. Il y en a beaucoup qui sont en déportation tout de suite. Il y en a d'autres qui, au contraire, restent en détention pendant deux, trois ans, parce qu'ils n'ont pas vraiment de représentants légaux, ou de famille. Tous ces cas, personne ne les connaît, à l'extérieur.

Et parlons des enfants ; moi, depuis que j'ai été en prison, j'ai été, d'une certaine façon, capable de me libérer mentalement et émotionnellement [de



Tirée de la galerie photo du site Web de Mexicain·e·s Uni·e·s pour la Régularisation, le 27 février 2013.

ce que j'y ai vécu]. J'essaie de faire mes recherches, de voir ce qu'il se passe. En tant qu'adulte, on essaye de laisser certains de nos problèmes à l'intérieur des centres. Mais je me demande

ce que c'est une situation de violence. Et la violence est silencieuse, car c'est l'État, l'État canadien, qui est en cause. Évidemment, il y a beaucoup plus de problèmes que ça. Dans

« Il y en a beaucoup qui sont en déportation tout de suite. Il y en a d'autres qui, au contraire, restent en détention pendant deux, trois ans »

comment les enfants arrivent à se libérer de cette situation. Tout ce qu'on vit à l'intérieur du centre, les enfants, ils l'absorbent. Pourquoi est-ce qu'il n'y a pas de psychologues ou de sociologues qui font de réelles recherches sur les impacts que tout cela peut avoir? Parce que même si les enfants sont libérés, que se passera-t-il pour eux après?

Mon message, c'est ça; si on dit qu'on veut vraiment une société plus inclusive, plus cohésive, il faut penser à toutes ces choses-là, aux enfants, à ce qui va les affecter quand ils vont grandir.

LD : *Pour en revenir au projet de construction du centre à Laval, comment résumer simplement les raisons des protestations d'organismes comme SSF?*

CM : Je vais expliquer grosso modo, car il y a plein d'autres détails. Moi, je me pose des questions sur la société en général. En ce moment, il n'y a pas d'augmentation du salaire minimum, il est presque le même depuis près de 10 ans. Il y a aussi des problèmes quant aux logements sociaux. Il y a de réels besoins sociaux. Pourquoi est-ce que la société, au lieu de faire face à ces problèmes, de faire tout un travail social, construit ce genre de prisons? C'est juste reporter toute la situation. C'est quelque chose auquel il faut penser, au sein de la société. Moi, je pense, personnellement,

nos pays d'origine, il y a aussi de gros problèmes. Les compagnies canadiennes s'y installent, ne respectent pas l'environnement ou les conditions des communautés, déplacent la population.

C'est complexe. Je ne sais pas si c'est quelque chose que l'on peut vraiment comprendre. Mais comment construire une société plus humaine, plus solidaire, plus collaborative, comment? Comment, si l'État continue de diriger la violence vers les immigrants?

Moi, je suis une personne qui pense que la solution n'est possible qu'en allant chercher toute la société. Il faut créer des dialogues entre les politiciens et tous les autres. Tout le monde! Les médias, les étudiants, il faut que l'on s'engage ensemble. Il n'y a pas directement de réponse, il faut qu'on se regroupe, qu'on s'organise. C'est tout un processus. Toute commence par la confrontation : les racistes, les antiracistes... Il faut chercher comment coexister avec respect, avec collaboration. Cela prend un réel travail. ☺

Propos recueillis par
JULIETTE DE LAMBERTERIE
Éditrice Société

COLLECTE DE FONDS : \$10 000 POUR L'ENTRAÏDE

Au début du mois, SSF a lancé un appel à l'aide sur Internet afin de récolter des fonds pour offrir un soutien financier à leurs membres « directement affecté·e·s par les conséquences lourdes d'un système d'immigration injuste ». Le communiqué, diffusé sur Facebook, mentionnait que « malgré le fait qu'ils et elles contribuent à notre société via, par exemple, l'engagement communautaire, le travail, et les impôts, ils ne bénéficient d'aucun accès aux services sociaux. Ils·elles n'ont pas d'assurance maladie ; ils·elles ne peuvent pas accéder aux garderies publiques»; ils·elles ne sont pas éligibles pour des subventions d'aide au loyer ni au logement social, et sont exclu·e·s

de certains programmes sociaux tels que l'assurance-chômage, l'aide sociale et les allocations familiales. Sans permis de travail, l'accès à un travail décent ou stable est limité. Ceci fait en sorte que les voies légales vers la régularisation demeurent souvent inabornables ». L'objectif de collecte est de 10 000\$, de quoi subvenir aux besoins de bases de certain·e·s membres ne pouvant plus travailler, soit pour des raisons de santé ou de documentation, à ceux d'un père monoparental, sans moyens de payer une chirurgie pour son fils malade, et à d'autres membres pris dans le processus de demande d'asile.

Les détails de cette collecte de fonds sont disponibles sur Facebook, dans l'événement *Collecte de fonds : \$10 000 pour l'entraide*.

Simone Weil en toute intempestivité

Peut-on penser librement les droits et libertés?

DAVID D'ASTOUS
Contributeur

L'empire du droit, ce désir pervers qui ferait du droit le seul régulateur de la vie sociale, c'est-à-dire que tout rapport entre le collectif et l'individu soit régi par les droits de l'homme, cette volonté que toute chose soit élevée à une valeur juridique, est une dérive possible de la pensée libérale, par opposition à une conséquence nécessaire de son articulation.

Néanmoins, elle n'en est pas pour le moins présente insidieusement dans nos discours. Notre parler est juridique. On parle souvent de la constitutionnalisation d'un droit à un environnement sain, de la constitutionnalisation de l'accès aux soins de santé, de la constitutionnalisation de ceci et de cela : c'est une politisation des droits fondamentaux, ou la judiciarisation de la politique. Ceci dit, les mots ne parlent pas pour ne rien dire ; cette volonté n'est pas sans conséquence pour notre démocratie : elle met énormément de pouvoir dans les mains du juge.

Toutefois, il ne s'agit pas ici d'enquêter sur les mérites ou le bien-fondé de cet empire du droit sur notre vie et notre pensée politiques, ni même sur les droits et libertés en eux-mêmes. Plutôt, il s'agit de faire l'exercice de les penser à l'extérieur du cadre qu'ils imposent (leur « autorité spirituelle », nous dit Manent) pour mieux en apprécier les bienfaits et mieux en cerner les dérives possibles. Car il me semble que le constat de cet empire en appelle à une question des plus importantes : peut-on penser librement les droits et libertés? Autrement dit, peut-on encore réfléchir sur la place que doivent prendre les

droits fondamentaux dans nos sociétés démocratiques? Aurions-nous peur, comme le disait Pierre Manent, « de ce que nous pourrions faire si nous n'étions pas sous tutelle »? Simone Weil est une philosophe qui nous permet de repenser la tradition philosophique des droits humains en nous offrant une réflexion sur la nature sociale et profondément digne de l'être humain.

L'insuffisance des droits et libertés

Pour Simone Weil, l'erreur des penseurs des Lumières et des révolutionnaires français aura été d'ancrer dans un matérialisme et un individualisme une philosophie consacrée au bien-être et à la sécurité de l'être humain, mais entièrement déconnectée des besoins de l'âme humaine. En ce sens, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 est un simple instrument juridique, un moyen technique. Une fois dépouillée de son sens profondément métaphysique, il ne reste que la lettre du texte, qui ne fait qu'exprimer, au fond, une force; force qui ne sert qu'à être opposée aux autres. Weil nous dit : « La notion de droit est liée à celle de division, d'échange, de quantité. Elle a quelque chose de commercial. Elle évoque en soi le procès, la plaidoirie. Le droit ne se soutient que sur le ton de la revendication. »

Il y a donc dans la notion même de droit une insuffisance interne : on n'y voit que ce qui nous est dû, mais jamais ce qui est dû à autrui. Or, si nous attendons des autres un droit, qu'est-il attendu de nous-mêmes? Et qui est même cet autre? L'État? Nos concitoyens? On l'ignore, c'est sans importance. Juridiquement, l'obligation est relative à autrui, car elle naît ordinairement de gré à gré, tandis que le droit est absolu et opposable à tous.

Pour Weil, il faut sortir de ce paradigme juridique : un droit, dans l'absolu, n'est rien. Il ne relève que du domaine des faits. Une obligation morale (devoir),

ce qui est dû à autrui, existe toujours pleinement : « Elle se place dans un domaine qui est au-dessus de toutes conditions, parce qu'il est au-dessus de ce monde. »

Une telle conception implique que les êtres humains au sein d'une même société ont des obligations mutuelles, des devoirs, desquels naissent enfin les droits. Et ce sont ces devoirs, ce sentiment d'obligation envers l'autre, qui nous rendent pleinement humains. Autrement dit, « un homme qui serait seul dans l'univers n'aurait aucun droit, mais il aurait des obligations ». Robinson Crusoe n'a pas de droits, mais il a des devoirs. Les droits naissent seulement des obligations qui nous sont dues du fait que nous sommes hommes, et, de façon fondamentale, des besoins qui nous rendent humains. Or, de même que l'être humain a des besoins corporels, de même a-t-il des besoins spirituels.

Parmi ces besoins, qui « s'ordonnent par couples de contraires et doivent se combiner en un équilibre », il y a l'ordre et la liberté, l'obéissance et la responsabilité, l'égalité et la hiérarchie, l'honneur et le châtement, la sécurité et le risque, la propriété privée et la propriété collective, la vérité et la liberté d'opinion. Ce sont des besoins qui ne peuvent être remplis seulement que dans une collectivité, car un homme ne peut seul les remplir. Et de ceci découle le besoin le plus important de l'âme humaine, à savoir le besoin d'enracinement. Voilà donc la clé de voûte de la pensée politique et morale de Weil : recentrer l'humain sur sa collectivité, plutôt que sur son individu. La constitution sociale n'est pas juridique, elle est morale, spirituelle. Les droits humains sont incapables de fournir un socle aussi solide au vivre-ensemble. Seuls les devoirs envers l'être humain peuvent le faire.

L'enracinement

Ainsi, si l'individu a certains devoirs envers ses concitoyens, il doit, de la même façon, un certain respect à la collectivité. Or, Weil ne tente pas de hiérarchiser l'individu au-delà de la collectivité ; ni même de placer la collectivité au-delà de l'individu. Au contraire, le respect qui est dû à une collectivité doit être caractérisé par la façon dont elle « nourrit » l'âme de l'être humain : « Un sac de blé peut toujours être substitué à un autre sac de blé. La nourriture qu'une collectivité fournit à l'âme de ceux qui en sont membres n'a pas

d'équivalent dans l'univers entier. [La collectivité] constitue l'unique organe de conservation pour les trésors spirituels amassés par les morts, l'unique organe de transmission par l'intermédiaire duquel les morts puissent parler aux vivants. Et l'unique chose terrestre qui ait un lien direct avec la destinée éternelle de l'homme, c'est le rayonnement de ceux qui ont su prendre une conscience complète de cette destinée, transmis de génération en génération. »

L'être humain, fondamentalement, a besoin d'avoir des racines pour s'épanouir ; la collectivité, des êtres humains enracinés pour perdurer. Cette codépendance entre être humain et collectivité suggère qu'un certain rapport doit être entretenu entre celui-ci et celle-là. Or, une telle affirmation n'est pas sans difficulté. Qui plus est, elle semble démodée, voire dangereuse. Elle déroge certainement à notre pensée libérale, multiculturelle et individualiste. Mais elle découle d'un constat important que Weil fit alors qu'elle fréquentait les milieux ouvriers : malgré la marche du « progrès social », malgré l'adoucissement des différences entre les classes et les genres, l'être humain n'en est pas moins aliéné. Les réponses économiques, liées à l'administration, au bien-être et à la sécurité, ne sont pas suffisantes pour nourrir l'âme humaine. Pour s'épanouir, l'âme nécessite la rencontre de certains devoirs envers autrui. Elle nécessite un enracinement.

L'enracinement est « le besoin le plus important et le plus méconnu de l'âme humaine ». L'enracinement n'est pas une fixation au passé, il n'est pas stagnant ou figé. C'est tout à la fois un rapport au passé, au futur et au présent. « Un être humain, nous dit Weil, a une racine par sa

participation réelle, active et naturelle à l'existence d'une collectivité qui conserve vivants certains

trésors du passé et certains pressentiments d'avenir. » Cette participation naturelle, l'être humain y est porté automatiquement par « le lieu, la naissance, la profession, l'entourage ». Or, l'enracinement n'est pas un refus du changement. L'enracinement n'est pas une haine de la différence. L'enracinement n'est pas une exclusion de ce qui est extérieur à la collectivité.

Au contraire, les « échanges d'influences » sont pour elle un stimulant. Mais elle présuppose un attachement à, ou peut-on dire à juste titre un enracinement profond envers, un ensemble de « trésors » collectifs.

Au final, le travail intellectuel que fait Simone Weil dans *L'Enracinement* n'est pas à négliger. Il œuvre à la fois sur le plan des droits et libertés afin d'en montrer leur insuffisance, et sur celui de l'âme humaine, pour mettre en lumière ses besoins fondamentaux. L'une et l'autre de ces réflexions vont de pair : l'âme humaine a besoin de plus que de sa propre individualité. Elle a besoin, pour s'épanouir, de choses que notre monde moderne et nos sociétés décomposées ne semblent plus à même de lui fournir. Elle a besoin de voir au-delà de sa propre individualité, sans tout à fait la négliger. Elle a besoin d'une collectivité où elle pourra s'enraciner, où elle pourra se sentir obligée envers les autres.

S'il faut retenir quelque chose de cette méditation offerte par Weil, c'est que le vivre-ensemble importe plus pour nous que ce que nous le croyons ordinairement. ☉



ÉVANGÉLINE DURAND-ALLIZÉ

Herman Hesse et le sublime

Retrouvez l'oeuvre marquante de la semaine : *Le Loup des steppes*.

ATHÉNAÏS CORNETTE
Conditrice

« J'ai lu quand j'avais ton âge, c'est un roman initiatique. » Voilà le mot qui accompagne le paquet que ma mère me donne le jour de mes 18 ans. Je l'ouvre et découvre le roman *Le Loup des steppes* de Hermann Hesse. C'est aujourd'hui, après l'avoir lu pour la seconde fois, que je comprends véritablement à quoi il devait m'initier.

L'homme et le loup

Le Loup des steppes raconte l'histoire d'un erratique, Harry Haller, un homme à l'intelligence effarante vivant en contradiction avec son époque. Ainsi, il ne parvient pas à s'accommoder à l'existence, et vit dans le fantasme de la mort. Hermann Hesse nous emmène avec cet homme, qui apprendra à se confronter à l'existence, à l'ap-

précier et à l'expérimenter, grâce à sa rencontre avec une jeune fille aérienne et intelligente. Une jeune fille qui non seulement lui fera goûter aux plaisirs de la vie, mais lui permettra aussi de comprendre qu'il est responsable de son malheur, dans lequel il s'empêtre volontairement, par paresse ou par fascination.

Cette dualité, il l'intellectualise par la métaphore du loup, symbole de lui-même qu'il se représente mentalement. Dans son imaginaire, il se métamorphose régulièrement. Ainsi, Harry et son loup des steppes, ou loup errant, incarnent un paradoxe propre à l'humanité : celui de l'être de Nature en opposition à l'être de Culture, et la tension qui en émane. Mais le propos de Hermann Hesse va plus loin : il



parle de la multiplicité de l'âme disant que l'Homme s'est toujours projeté comme un être unitaire, alors qu'il n'a de cesse de se découvrir tout au long de

sa vie. L'auteur nous rappelle que chaque individu porte en lui l'être qu'il a été à chaque étape de sa vie. Ainsi, son évolution est consubstantielle à sa diversité. Ce roman nous apprend l'importance de l'évolution et de la nécessité à ne pas se suffire de la définition que l'on se fait de nous-mêmes.

Le rejet de la société

Dans ce récit surprenant de justesse et d'originalité, Hermann Hesse condamne la société dans laquelle il vit, puis se réconcilie avec elle en préconisant, non pas l'accommodement, mais l'affrontement. Harry Haller a certes des croyances — il croit au sublime, à l'Art, à Mozart, et à ceux qu'il appelle les Immortels, génies étant parvenus à atteindre le sublime

à travers leurs oeuvres —, mais il est incapable de vivre ailleurs que dans celles-ci. Il n'arrive pas à expérimenter son temps, et vit dans le fantasme d'une époque révolue. Harry Haller apparaît pour un moment comme un esprit pusillanime, qui refuse d'expérimenter son temps, et qui ne parvient pas à se confronter à lui-même. Ce dégoût envers la société et ce qui la constitue est un enjeu intemporel. À l'ère des réseaux sociaux, du changement climatique, de l'éloignement de l'humain et de la nature, ce roman aborde un sujet qui n'aura jamais été aussi actuel : comment s'enraciner dans notre société quand celle-ci ne correspond pas à nos idéaux? La modernité et la justesse de ce récit font de lui, à mon sens, un des romans les plus marquants du 20^e siècle.

Je compris alors à quoi ma mère voulait m'initier en m'offrant *Le Loup des steppes* : à poser mon regard sur l'existence. ☉

THÉÂTRE

Cacophonie familiale

Le Théâtre Jean-Duceppe présente sa dernière production : *Disparu.e.s.*

AUDREY BOURDON
Éditrice Culture

Traduite par Frédéric Blanchette, la pièce *Disparu.e.s. — August : Osage County*, en anglais — a été écrite au début du siècle par l'américain Tracy Letts et est présentée cette saison dans sa version française au Théâtre Jean-Duceppe, dans une mise en scène de René-Richard Cyr. Un alcoolique qui disparaît et une famille qui essaie de se réconcilier avec peine pendant cette tragédie, voilà la prémisse de *Disparu.e.s.* Les personnages se crient les uns sur les autres et c'est l'histoire d'une famille brisée qui est présentée. Retour sur cette adaptation québécoise d'un succès états-unien.

Osage County

Le choix du titre francophone réfère à l'une des répliques, qui témoigne de l'ébranlement des valeurs de chacun : « Ce qui est en train de disparaître était en fait



déjà disparu », nous dit l'un des personnages. Le titre original de la pièce renvoie au peuple autochtone des Osages, vivant en Oklahoma, lieu où se déroule l'histoire. Cette Amérique, on nous la présente d'un point de vue peu reluisant : la pièce traite d'un enjeu secouant le continent depuis quelques années, la crise des opioïdes, c'est-à-dire une surprescription de ces drogues et un nombre catastrophique de morts liées à leur consommation. L'auteur a cherché à personnifier cette pro-

blématique en la mère de la famille, Violet, dépendante de ces pilules.

Archétypes et espace

Si la pièce est portée par une talentueuse distribution — treize comédiens dans autant de rôles principaux, selon le metteur en scène —, les archétypes présentés ébranlent par moments la crédibilité des personnages. Christiane Pasquier se démarque parmi les artistes dans le rôle de la mère,

un pilier chancelant et déconnecté de la famille. Le décor exploite bien l'espace de la scène, en présentant les diverses pièces de la maison. Cela permet des changements de scènes sans fermeture des lumières, au détriment d'un certain focus sur l'emplacement des scènes : les personnages restent parfois en arrière-plan, vaquant à leurs occupations personnelles.

Mélodrame comique

À mi-chemin entre le drame et la comédie humaine — si l'on considère qu'une réelle distinction puisse être faite —, *Disparu.e.s.* fait osciller l'émotion à mesure que sont déclamées les répliques. Si les tensions familiales sont au cœur du récit, la violence banalisée entretenue entre les personnages peut choquer les spectateur.rice.s. La mère crie en pleine chicanerie : « La vérité, c'est que vous n'avez jamais eu de vrais problèmes, alors vous vous en êtes inventés. » Là reposent bien les névroses de chacun.e qui sont présen-

tées dans les altercations familiales. Il est dommage que certains points tragiques aient été perdus, notamment par la vague de rires qui continuait de se propager dans la salle et qui enterrait les répliques suivantes. Je n'ai pour ma part ressenti une authenticité qu'en le personnage de Charlie Aiken (Roger Léger), le vieil oncle. Il est bien le seul à avoir su faire résonner en moi une certaine sympathie ; sa bonté était émouvante dans cette marre de personnages souffrants. Après deux heures d'altercations familiales, tous les personnages quittent la scène pour ne laisser que la mère, seule dans son désarroi et son malheur. Le silence planant contraste en tous points avec le reste du dialogue. La pièce se conclut sur les sages paroles du poète britannique T. S. Eliot : « C'est ainsi que prend fin le monde, pas dans une explosion mais dans un murmure. » ☉

Disparu.e.s. est présenté jusqu'au
23 novembre au
Théâtre Jean-Duceppe

Les oubliées du Siècle des Lumières

L'art de défier les normes à travers des portraits.

ALICE PESSOA DE BARROS
Contributrice

En 1791, alors que la Révolution française bat son plein, Olympe de Gouges répond à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen avec une Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne. Une tentative admirable qui ne manquera pas de la mener sur l'échafaud deux ans plus tard, à la décision du Tribunal révolutionnaire. Celui-ci n'aborde pas la question des droits de la citoyenne, car les femmes sont, à l'époque, toujours subordonnées dans leur statut de mère et d'épouse, et ne sont pas considérées comme des individus à part entière. Et qui de mieux placé pour théoriser tout cela que des hommes? Philosophes, écrivains et médecins ont apparemment tous leur mot à dire sur les limitations des attributs féminins, même à l'aube du Siècle des Lumières.

Cette époque est souvent synonyme de renouveau artistique. Lorsqu'il en vient à traiter de peintres français, l'on entend beaucoup parler de François Boucher, d'Antoine Watteau et de Jean-Siméon Chardin. Peu de place est alors laissée aux femmes dans cette reconstitution historique.

« En creusant un peu, l'on réalise que, malgré leur nombre très limité, certaines femmes ont réussi à l'époque à être reconnues en tant qu'artistes »

En creusant un peu, l'on réalise que, malgré leur nombre très limité, certaines femmes ont réussi à l'époque à être reconnues en tant qu'artistes. Pour la plupart d'entre elles, elles ont même osé défier les normes de leur époque. C'est le cas de trois peintres européennes : Élisabeth Vigée Le Brun, Adélaïde Labille-Guiard et Rosalba Carriera. Deux Françaises et une Italienne qui, à travers leurs portraits, ont su être en avance sur leur temps et innover dans leur manière bien particulière de définir la féminité.

La reine dans son intimité

C'est en 1783 qu'Élisabeth Vigée Le Brun, portraitiste officielle de la reine Marie-

Antoinette, décide d'ajouter un peu de piquant aux portraits qu'elle fait habituellement. À la cour de Louis XVI, Marie-Antoinette est la femme du roi, la mère de ses enfants, mais rien de plus. Tous ses faits et gestes sont régulés et on ne lui demande rien d'autre que de s'afficher comme une bonne mère et une bonne épouse. Alors, quand Élisabeth Vigée Le Brun décide de représenter la reine non pas dans son rôle de mère ni d'épouse, mais comme une femme dans son intimité, la cour du roi n'apprécie évidemment pas.

Si, aujourd'hui, après un premier coup d'oeil à la peinture ci-dessous, l'on pourrait penser que l'on est face à un portrait comme un autre, celui-ci est en réalité rapidement retiré de la sphère publique, car il est jugé choquant pour l'époque. La reine porte sur ce portrait une robe de chambre — un habit considéré bien trop intime pour être représenté en peinture —, ne porte également aucun bijou et pose dans un milieu qui semble mystérieux, sûrement sa chambre.



Marie-Antoinette en chemise, 1783

D'après les critiques, non seulement donne-t-elle l'air d'être négligée et bien trop accessible pour sa fonction, mais en plus, elle semble être sur le point d'aller se coucher. Tous ces aspects sont considérés profondément inappropriés pour la France du 18^e siècle, qui n'a pas l'habitude d'afficher publiquement ce qui relève de la sphère privée.

En guise de réponse, Vigée Le Brun exécute deux autres portraits afin de rassurer le public : un portrait de la reine avec ses enfants et un portrait sur lequel Marie-Antoinette est représentée conformément au portrait initial. Elle y affiche la même expression, la même posture et le même teint rosé. Seulement, cette fois-ci, elle est vêtue d'une robe flottante et pose en pleine nature, comme le veut la bonne conduite. On peut y voir une réponse ironique de la part d'Élisabeth Vigée Le Brun, qui se moque ouvertement des critiques et de leurs normes en leur délivrant un portrait quasiment



Marie-Antoinette à la rose, 1783

identique à celui qui avait tant choqué les moeurs de son époque.

La profession de femme peintre

Avec Vigée Le Brun, Adélaïde Labille-Guiard est l'une des rares femmes à être admise au sein de l'Académie royale. Cependant, il reste bien difficile de s'imposer parmi ses rivaux masculins.

Ayant réussi à officiellement exercer la profession de peintre depuis ses vingt ans, elle se débat pour faire en sorte qu'un plus grand nombre de femmes soient reconnues dans le milieu artistique et puissent en faire leur métier. C'est donc dans cette optique qu'elle peint, en 1785, son *Autoportrait avec deux élèves*. Sur ce portrait, Adélaïde décide de se représenter en tant que femme active et occupée, ce que l'on voit rarement dans les représentations de femmes à l'époque. De plus, elle pose avec deux de ses élèves, ce qui montre non seulement qu'elle est capable d'enseigner (les maîtres d'art étant essentiellement des hommes), mais aussi qu'elle cherche à forger la prochaine génération de femmes artistes peintres. Enfin, elle affirme sa position en regardant directement le spectateur, mais sans pour autant lui dévoiler ce qu'elle est en train de peindre.



Autoportrait avec deux élèves, 1785

Rosalba Carriera : femme et féminité

L'Italie du 18^e siècle avait beau être légèrement plus ouverte que la France face à l'idée que les femmes artistes méritaient d'être considérées, il n'empêche que les normes et les règles relatives à leur bonne conduite étaient nombreuses.

La carrière de Rosalba Carriera prend naissance alors que le courant artistique et architectural du rococo est en essor en Europe. Ce mouvement donne la priorité à la qualité esthétique et met souvent en scène des thèmes tels que l'amour, la passion et la beauté, dans des jardins pittoresques ou des salons à la décoration exubérante. La technique du pastel est souvent la favorite des peintres rococo, car celle-ci permet de manier des jeux de lumière et d'incorporer une certaine fluidité au sein de leurs oeuvres, dans laquelle de beaux courtisans et de jeunes bourgeoises sont souvent mis en scène en mouvement, en train de jouer ou de s'enlacer de façon théâtrale. Les femmes sont elles aussi



Les Hasards heureux de l'escarpolette, 1767-1769

mises à l'honneur dans beaucoup d'oeuvres de peintres rococo, mais plus seulement comme objets de désir, comme dans *Les Hasards heureux de l'escarpolette* (1767-1769) de Jean-Honoré Fragonard (ci-dessus).

Les travaux artistiques de cette époque révèlent donc que les femmes ont alors pour fonction principale de plaire. On les retrouve entourées de fleurs, de rubans, de couleurs joviales et douces. De plus, les traits féminins ainsi que la coquetterie des protagonistes sont souvent accentués et mis en valeur.

C'est dans ce contexte que Carriera décide, en 1731, de produire un autoportrait qui en déconcerte plus d'un. Son *Autoportrait en hiver* (ci-dessous) n'a rien à voir avec un portrait de femme habituel. Il est difficile d'ignorer que ses traits sont très masculins ; elle ne porte pas de maquillage, l'on ne remarque pas les joues et



Autoportrait en hiver, 1731

lèvres roses qui sont alors si appréciées sur les portraits rococo. L'utilisation de couleurs froides est aussi chose rare. Le fond devant lequel elle pose n'a aucun élément naturel ou chaleureux. On ne trouve sur son portrait presque aucun des symboles typiques de la féminité ; la preuve, même ses cheveux, habituellement dotés d'une forte symbolique féminine, ne sont pas visibles. Cependant, elle porte tout de même des boucles d'oreilles, comme pour nous rappeler que c'est bien le portrait d'une femme que l'on a face à nous.

À travers cet autoportrait, Rosalba Carriera défie donc les normes de son époque et du mouvement rococo en montrant que, bien qu'elle n'ait pas l'air conventionnellement attirante ou coquette, elle reste une femme.

Et après?

Plusieurs siècles plus tard, les idéologies n'évoluent que très peu. En 1860, l'artiste Léon Lagrange publie dans *La Gazette des beaux-arts* un essai défendant une approche essentialiste de la femme dans l'art. Il explique que l'art noble et l'architecture sont réservés aux hommes, car ils requièrent plus de réflexion et demandent l'incorporation d'éléments esthétiques fins. Les femmes, selon lui, devraient se contenter de peindre des portraits, des miniatures ou des bouquets de fleurs. Palpitant.

À l'époque actuelle, l'on peut se demander si, réellement, les femmes ont réussi à prendre leur place dans le milieu des arts. Si l'on pense par exemple au cinéma ou à la musique, domaines encore largement dominés par les hommes, le chemin semble encore long avant une réelle parité. Les portraits de ces trois femmes courageuses, trop vite oubliées dans l'histoire de l'art, démontrent que pour faire avancer les choses, il faut parfois oser désobéir et se faire remarquer. ☺

La mort autrement

Apapacho, une caresse pour l'âme : un récit intime signé Marquise Lepage.

ALEXANDRE JUTRAS
Contributeur

Connue principalement pour ses documentaires, Marquise Lepage réalise aussi à l'occasion des œuvres de fiction. Ceux et celles qui ne sont pas familiers avec son travail se doivent de visionner *Martha qui vient du froid*, un long-métrage poignant sur la déportation de familles inuites dans l'extrême Arctique par le gouvernement canadien – une page sombre et méconnue de l'histoire du pays. Son plus récent film est lui aussi empreint de cette sensibilité qui caractérise son œuvre.

Sous le signe de la douceur

Apapacho, une caresse pour l'âme raconte le voyage au Mexique de deux sœurs, Karine (Laurence Leboeuf) et Estelle (Fanny Mallette). Elles entreprennent ce voyage pour poursuivre une tradition familiale bouleversée par le suicide de leur autre sœur, Lili (Eugénie Beaudry). L'action se déroule surtout durant le Jour des morts (*Día de muertos*, en espagnol), une fête



caractérisée par les autels dédiés aux morts couverts d'offrandes. Cette immersion dans la culture mexicaine permet aux deux sœurs de traverser leur deuil et de solidifier leur relation ébranlée, mais surtout de voir la mort autrement qu'en tant qu'expérience exclusivement malheureuse. Le film

présente des paysages magnifiques en plus de permettre une incursion respectueuse au cœur d'une des célébrations les plus importantes du pays. Les personnages incarnés par Sofía Espinosa et Arturo Ríos insufflent un dynamisme ainsi qu'une belle dose de sincérité au récit.

Un amour perdu

Si le personnage d'Estelle frôle parfois le cliché en raison de dialogues un peu fades, une discussion touchante et délicate entre Karine et elle vient toutefois faire oublier ce début maladroit. Malgré quelques moments moins

forts, le film est ponctué de scènes profondément émouvantes. On n'a qu'à penser aux rencontres que fait Karine lorsqu'elle visite plusieurs maisons dans le cadre d'un concours de décoration, ou à cette mère qui parle de son fils, qui s'est lui aussi suicidé. Pendant quelques instants, il est difficile de ne pas oublier que l'on se trouve dans une salle de cinéma tellement la tension est palpable.

Tristesse et allégresse

Marquise Lepage nous bouleverse par la façon dont elle traite l'épineuse question de la mort. Même s'il comporte des moments tristes et plus difficiles, le long-métrage s'avère avant tout lumineux. La mort implique pour certains la rupture et le manque. Il peut toutefois en être autrement. La mort évoque aussi le passage, la traversée plutôt que la disparition. D'une certaine façon, il est possible de garder contact avec les défunts et peut-être devrions-nous prendre soin de cette relation qui nous lie à nos disparus. Encore une fois, la réalisatrice parvient à faire œuvre utile. Pour la réflexion pertinente qu'il suscite, le film vaut le déplacement. ☹

Joker, thriller psychologique

DC Comics propose un nouvel angle aux films de son univers.

OLIVIER TURCOTTE
Contributeur

Acclamé par les critiques au festival international du film de Venise un mois avant son entrée en salles, le film *Joker* – sorti le 4 octobre dernier – se distingue des autres films de la compagnie DC Comics et est encore source de controverses médiatiques quelques semaines après sa sortie. Accusé de propager des idées de violence et de contestations, le long-métrage de 122 minutes, ayant accumulé déjà près de 750 millions de dollars américains au box-office mondial, raconte l'histoire des origines du Joker, un vilain très apprécié par le public et provenant de la bande dessinée *Batman*.

Une nouvelle approche

À une époque où la recette des films de superhéros est connue de tous, le film *Joker* vient se démarquer des autres métrages de l'univers des héros en se centrant



sur un « vilain ». De plus, le film se déroule dans un monde dépourvu de magie ou de technologie miraculeuse et ne comporte aucune grande bataille finale (un troisième acte utilisé au point d'être devenu cliché). Plutôt que de nous en mettre plein la vue à l'aide d'effets spéciaux comme il est devenu habituel de le faire à Hollywood, le réalisateur Todd Phillips opte pour une photographie travaillée

et pour un univers cinématographique faisant référence aux films des années 1970-80 (notamment à *Taxi Driver* de Martin Scorsese).

Un récit psychologique

Le film nous entraîne dans la vie d'Arthur Fleck (Joaquin Phoenix), un aspirant humoriste souffrant d'une maladie particulière provoquant des rires

incontrôlables. Après la perte de son emploi comme clown, Arthur descend lentement au plus profond de sa folie en provoquant au passage un mouvement social antiélitiste ayant pour symbole le clown. L'histoire nous montre la dégradation de l'esprit de celui qui deviendra éventuellement le Joker. Cet être, bien que malade, vient émouvoir les spectateurs par la vraisemblance de son chemine-

ment. Bien que l'on soit différent d'Arthur, l'on peut comprendre ses réactions face aux horreurs qu'il subit, dont le réalisme mêlé à la gravité de l'univers du personnage perturbent à merveille l'auditoire.

Une expérience à vivre

Joker n'est pas un film à regarder pour se détendre, mais bel et bien pour habiter pendant deux heures un esprit chaotique. Cette expérience présente une perspective unique sur la maladie mentale et sur les fléaux qui habitent les parts d'ombres de notre société. Il ne faut pas s'attendre, en visionnant ce film, à une leçon intéressante, à une révélation incroyable ou à des scènes d'action divertissantes. Là n'était pas l'intention du réalisateur. Pour apprécier *Joker* à sa juste valeur, il faut accepter d'entrer en salle pour vivre une expérience psychologique qui sera chaotique, touchante, souffrante et parfois malaisante, mais qui s'avérera de grande qualité pour les esprits préparés. ☹

JE VOUS HAIS AUTANT QUE JE ME HAIS

TEXTE :
ISABEL CORONA

VISUEL :
BÉATRICE MALLERET

16 : 53

J'ai avalé une feuille jaune.

Elle est entrée en moi comme si c'était elle qui m'avalait, comme si c'était dans mon ventre que l'automne se passait, comme si c'était sous mes reins que les feuilles mortes allaient se réfugier pour craquer, pour pourrir lorsqu'il n'y a plus personne, personne pour frissonner au coin des rues Mont-Royal/Saint-Denis, il n'y a que moi qui accélère le pas, j'ai un plan, une *to do list* d'adulte et ça avance pas assez vite, j'ai besoin d'aller au Port de tête pour y lancer mon ancre, mon encre qui coule comme mon rhume en cette mi-session, je n'ai pas le temps, je suis en mi-existence ; excusez-moi madame je suis étudiant en littérature et je cherche un livre pour mon cours, oui c'est cette prof-là, aucun problème je vais attendre sur la berge, sur le quai, sur le large, je regarderai les pages d'algue usagées et les couvertures coquillages, compter les chefs-d'œuvre, compter les grains de sable qui ne servent à rien, comme un jeu, parce que c'est *juste pour rire*, puis voir émerger de l'écume une vague de feuilles qui s'échoue comme un visage beige sans photo, j'effleure le rouge crevé de ses contours, les doux traits de ses pages qui sont doux pour rien, comme la douleur de cette voix qui est triste pour rien ; ici devant moi l'absolu incorruptible auquel j'aspire en cachette : *NRF Gallimard*, voilà la voix du refusé des refusés qui murmure l'équivoque qui me pousse à m'en saisir, d'un coup, le cœur serré et le nez bouché.

22 : 34

Il n'y a pas d'avenir dans les biblios.

J'aimerais mieux investir dans mes lectures, construire un pipeline pour mes sinus, que ma maladie s'y déverse, j'aimerais recycler ma procrastination, en faire des cochonneries du monde adulte, *juste pour rire*, juste pour dire que j'ai perdu mon temps et ma soi-disant pureté dans du charme qui est plutôt veule, plutôt hypocrite, non, ça suffit, moi j'en ai assez, j'avais comme juste envie de rire, mais voilà j'ai les mains pleines d'images et j'ai la littérature qui coule partout, je me sens sale pour vrai, mais oui *ça va aller*, moi je suis pas dans les tripes incestueuses, j'haïs tout ça pour vrai, je comprends rien, c'est pas fait pour être compris elle m'a dit, c'est fait pour être ressentit elle a dit en riant comme si c'était évident, comme si tous ces maudits paradoxes étaient évidents, comme si c'était évident que branle-basser est un néologisme pour dire « se suicider », j'avais rien compris moi, j'avais juste compris qu'apparemment on ne vient pas au monde en naissant, non, c'est des années plus tard, quand on prend conscience d'être, quand on prend conscience d'être dans sa chambre en train de se souiller de perte de temps, je ressemble à rien, je ressemble à du vide, je suis rempli de points de suspension, on meurt pas en mourant, on meurt quand on sort de la lune, quand on sort de l'enfance, quand je sors ma tête du maudit livre que j'ai trouvé dans la marina des littéraires, au dernier frontispice écrit au crayon mine par une main d'adulte : « Moi aussi Mille Mille, un jour j'aurai le courage de me branle-basser », avec certains passages soulignés comme une corde qui tire les mots vers ma poitrine et qui se lisent dans la crasse de mon âme, clairement le prétendu Mille Mille ne s'est pas rendu à la fin, il ne sait pas qui se noie sur la dernière page, ni pourquoi le sommeil tue le temps, ni d'où vient le rouge qui gicle du livre à mes yeux fatigués et qui vient se confondre avec le rouge des feuilles qui se pendent, les feuilles de lecture, les feuilles d'exams, les feuilles de créations qui tombent à plat sur mon moral, là où c'est mou, j'ai des livres qui papillonnent derrière mes paupières bombées, je sais pu où les mettre, mes tablettes aussi sont tombées, ça coûte cher en feuilles, mais moi j'investis mes livres ailleurs.

6 : 02

Je suis fatigué de naître.

Comme une hostie de comique, ma chambre aussi s'est effondrée en un gros tas de feuilles, c'est désormais mon grand vaisseau d'or et moi je navigue sur l'aurore taillée par une nuit passée à vomir ma fatigue d'adulte, ben oui tu vas aller loin dans la vie, tellement loin que tu vas foncer tout droit dans ton mur, dans le panneau, mais sans pouvoir réellement trébucher dans l'osti de front d'Émile Nelligan, celui qui est affiché sur ton mur et sur lequel la lumière sue et éclaire le pays de ma solitude, mon écriture qui remplit le vide d'un jaune mouvant, crasseux, il y a du jaune partout et à toute vitesse, l'impureté se répand dans la moiteur des parfums, j'ai peur que la sexualité revole partout et m'englobe, mais comment comprendre ce qui m'englobe ; la mer englobe le poisson, le poisson ne voit pas la mer qui l'englobe, on ne voit pas ce en quoi on nage, pourtant je me nettoie du monde littéraire, je me lave la vaisselle, je me lave les vêtements, je me lave les mains et essuie mes pieds sur mon enfance, c'est quoi ça, ça ne me ressemble pas, qu'est-ce qui me ressemble ; c'est moi comme on dit voilà une chaise, voilà moi, voilà un osti de personnage ducharmien, les salauds! les salissants! je fais mon petit Ducharme, je suis fatigué comme celui qui ne s'est jamais branle-bassé, comme celui qui dit sans gêne qu'il est contre l'amour, mais serre trop fort la vie dans ses bras, contre l'automne, contre votre *fun* à lire de la littérature québécoise, celui qui peut-être a survécu en faisant sa petite Bérénice, hostie je comprends rien pis de toute façon Réjean Ducharme il a jamais existé, il vous le dira, sinon ça serait sa photo sur le livre pis sur mon mur, c'est la dernière fois que je me laisse avoir, je ne veux plus jouer, mais j'ai comme envie de rire une dernière fois, une fois de trop, mais voilà le soleil qui vient déjà crever ma pensée, le jour est jaune et je suis déjà pu ce que j'étais hier.



Cuisiner pour l'inclusion sociale

Rencontre avec Jean-François Veilleux du centre communautaire Santropol Roulant.

Malgré le fait qu'il soit encore tôt, la porte du Santropol Roulant est déjà ouverte lorsque je la pousse pour me rendre à l'entrevue prévue avec un membre de l'organisation, en ce pluvieux matin d'automne. Avant de répondre à mes questions, Jean-François Veilleux me fait faire un tour des locaux, me présentant chaque recoin du bâtiment où une multitude d'activités semblent avoir lieu en même temps. Il m'explique ensuite plus en détail le fonctionnement d'un centre dont les trois piliers sont la sécurité alimentaire, l'inclusion sociale et l'engagement communautaire.

Le Délit (LD) : Peux-tu présenter le Santropol Roulant et ses différents programmes à nos lecteur·rice·s?

Jean-François Veilleux (JFV) : Le Roulant est une organisation basée sur ses membres, c'est vraiment une communauté de membres dans laquelle nous sommes actifs depuis 1995. Notre principal programme est la popote roulante. On sert une centaine de repas cinq jours par semaine à des personnes âgées, à mobilité réduite ou en perte d'autonomie. Le tout est supporté par une grande base de bénévoles. On a des bénévoles en cuisine le matin pour préparer les repas et en après-midi pour les emballer, et l'après-midi, on a également des bénévoles pour faire les livraisons. On a aussi d'autres programmes comme celui d'agriculture urbaine où on fait pousser des légumes en ville sur le toit du Roulant et sur les terrasses Roy, et une ferme périurbaine où on fait pousser pas loin de 20 tonnes de légumes sur l'île de Montréal, en agriculture biologique. La majorité est vendue en paniers bio, donc c'est une source de revenus pour nous, mais c'est aussi un moyen d'assurer la sécurité alimentaire dans Montréal en permettant à des personnes à faible revenu d'avoir accès à des paniers bio. Enfin, on a des collectifs bénévoles, dont un atelier de vélos, un collectif de cueillette de fruits qui s'appelle le Fruit Défendu, un collectif d'apiculture, un collectif de mycologie et un collectif de lombricompostage. Notre rôle premier dans la communauté, c'est vraiment d'être un endroit fort qui assure la sécurité alimentaire et le rôle de tous ces collectifs-là et de venir soutenir cette mission principale.

LD : Utilisez-vous beaucoup des produits que vous cultivez dans la préparation des repas pour la popote?

JFV : Absolument. La proportion des fruits et légumes que l'on fait pousser et que l'on utilise

dans nos repas est quand même assez importante. Dans le fond, parmi les 20 tonnes produits par la ferme, environ le quart va être utilisé en saison en cuisine pour la popote. Aussi, ce qui est important à noter, c'est que parfois on a énormément de légumes d'un coup, donc on a des quarts de bénévolat où les bénévoles vont venir préparer ces légumes-là pour la conservation. On va, par

sources de production soutiennent la plupart de nos projets.

LD : L'une des missions du Roulant, en plus d'assurer la sécurité alimentaire, est aussi de combattre l'isolement social des personnes à qui vous apportez les repas. Est-ce que vous notez des résultats positifs tangibles grâce aux visites des bénévoles qui livrent les repas?

JFV : Oui, absolument. Pour

d'expérience, qui ont une vision de la vie souvent très différente de celle qu'on peut avoir. Donc il y a des échanges intergénérationnels qui sont faits lors de la livraison de repas, qui contribuent à briser l'isolement social.

LD : Et si je ne me trompe pas, vous faites aussi un suivi des clients à qui vous livrez les repas?

JFV : Oui, lorsque les bénévoles

LD : En parlant de communauté, c'est vous qui aménagez les terrasses Roy pendant l'été, en plus d'avoir de nombreux programmes et services que tu as déjà mentionnés. Est-ce que vous remarquez un engagement actif de la part de la communauté proche?

JFV : Oui vraiment. Juste une précision, l'aménagement des terrasses Roy est organisé par la ville de Montréal, ce n'est pas nous, mais on est quand même gestionnaire, on gère le programme d'agriculture urbaine sur les terrasses et on fait des animations. L'été, c'est plus de 4000 passages piétons ou cyclistes enregistrés quotidiennement, donc c'est beaucoup de monde qui passe. Parfois c'est juste en transit, mais ce sont aussi des personnes qui passent, qui voient un panneau et qui se demandent « quelle est cette plante? ». Quand on organise un événement, on remarque tout de suite que la communauté proche, les riverains viennent vraiment rapidement voir ce qu'il se passe, visiter... Des fois, justement, il y a des nouveaux arrivants à Montréal ou au pays et ils nous remarquent, et notre porte étant toujours ouverte, ils rentrent et on leur fait visiter les locaux, ils rencontrent les bénévoles. Les gens sont vraiment curieux et intéressés, et pour nous c'est un moyen de construire la communauté.

LD : Cela nous amène vers ma dernière question : comment faire pour être bénévole?

JFV : C'est très simple, soit on visite le Roulant, soit on va sur le site et on s'inscrit sur la liste pour faire une mini formation d'une heure pour découvrir ce qu'est le Roulant et le rôle des bénévoles. Après ça, à la guise de son temps libre, on inscrit nos disponibilités sur le tableau de bénévolat et puis les gens se présentent à leur quart et voilà ! C'est très simple et très enrichissant, on a des gens de tous les horizons qui viennent faire du bénévolat. Il y a des professionnels comme des gens qui sont en arrêt de travail depuis des années, mais qui viennent faire du bénévolat parce que ça les aide à sortir. C'est un peu une gratification instantanée, on voit tout de suite l'impact que ça a sur les gens. Préparer ou livrer un repas chaud à une personne, c'est excessivement gratifiant et ça fait un gros changement dans la vie des personnes âgées comme dans celle des bénévoles. ☺



BÉATRICE MALLERET

exemple, les congeler ou en faire des conserves pour pouvoir les utiliser tout au long de l'année.

LD : Donc, cela vous permet d'être un organisme assez autonome, en fait?

JFV : Alors on n'est pas entièrement autonome, mais on essaie de démontrer au mieux que c'est possible d'avoir une certaine autonomie par rapport à l'accès à des

mettre la question en contexte, les personnes qui reçoivent nos repas sont majoritairement des personnes âgées à faible mobilité, donc parfois les bénévoles qui vont les voir représentent leur seul contact avec l'extérieur dans la journée. C'est sûr que nous aimerions amener ça plus loin et faire en sorte que les personnes soient actives dans leurs commu-

« Il y a des échanges intergénérationnels qui sont faits lors de la livraison de repas qui aident à briser l'isolement social »

aliments sains. Par exemple, le programme d'agriculture urbaine en 2018 a produit plus de 600 kilos de fruits et de légumes en agriculture non certifiée biologique, mais avec les principes d'agriculture biologiques parce que la procédure est longue et chère. Mais la ferme est certifiée Ecocert. Ces deux

nautés, mais pour beaucoup, c'est très compliqué. Avec les bénévoles, on voit qu'il y a des gens qui sont tellement contents de juste pouvoir parler avec quelqu'un. On a des histoires complètement éclatées que nos bénévoles nous rapportent de personnes qui ont vécu beaucoup, ont beaucoup

rentrent de leur parcours, on fait toujours un petit suivi pour savoir qui était à la maison, et si ça fait plusieurs fois qu'une personne n'était pas là, on va l'appeler elle, ou la famille ou les intervenants du CLSC (Centres locaux de services communautaires, *ndlr*). On n'est pas là pour remplacer les services de santé, mais on est là pour jeter un œil, savoir si les conditions de vie sont correctes, si la personne est correcte et puis s'il y a une détérioration, on est souvent les premiers à pouvoir sonner l'alarme. Notre but est de garder les gens le plus longtemps possible dans leur communauté sans avoir à les envoyer en CHSLD (Centre d'hébergement et de soin de longue durée, *ndlr*), mais s'il adient qu'une personne n'est plus autonome, on ne peut pas non plus garder quelqu'un chez elle à tout prix. Donc on fait attention à cette nuance-là.

Propos recueillis par
BÉATRICE MALLERET
Éditrice Société Opinion